"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 14 Saint-Boniface jeudi 2 juillet 1981

Malgré la grève des Postes

Merci d'être fidèle à votre rendez-vous hebdomadaire!

Et puis, si la grève des Postes se poursuivait, rappelez-vous que votre LIBERTÉ est disponible à la Caisse pop ou à l'église (pour ceux de la ville) la plus proche, comme cela a été annoncé à CKSB.



La Saint-Jean à Saint-Boniface

Malgré le pluie qui a trop rapidement nécessité la dispersion de la parade organisée par le Centre culturel franco-manitobain dans les rues de Saint-Boniface le 24 juin, les enfants n'ont pas manqué d'voir leur "fun".

Et puis cette excellente initiative n'a pas non plus empêché Mgr Maurice Baudoux de bénir le feu de la Saint-Jean allumé après l'orage au parc Provencher. Un bel avant-goût pour les fêtes du 1er juillet qui ont eu lieu mercredi au Centre culturel franco-manitobain...

Somerset a 100 ans

LA LIBERTÉ propose une deuxième série d'articles sur le village qui fête cette fin de semaine son centenaire. Cette fois-ci, la parole est donnée à **M. Lorenzo Girouard** et à **Mme Aldéa Weicker**.

À lire en page 4



À Saint-Claude

La foire agricole de Saint-Claude, tenue les 20 et 21 juin, a donné l'occasion de mettre en valeur l'héritage savoyard des gens de la région. Voir le reportage de Rose Philippe et de Liliane Bernard en pages intérieures.

Au sommaire

OPINION

Histoire de se soulager la conscience

Ainsi Terry Fox vient de terminer définitivement son "Marathon" de l'espoir avec un sens de la dignité dont on aurait souhaité que plus d'un homme politique soit emprunt, notamment ceux qui voyaient dans la démarche du jeune cancéreux un moyen de promouvoir l'unité nationale.

Il faut en effet faire preuve d'une remarquable dose de cynisme pour exploiter sur le plan politique l'énorme courage d'un homme de 21 ans qui, pensant avoir payé son tribut au cancer en subissant l'amputation d'une jambe, avait décidé de parcourir à pied le Canada dans le but de ramasser des fonds pour combattre le cancer.

Le peuple veut du pain et des jeux, mais il doit aussi pouvoir nourrir son goût du rêve. Et quoi de plus merveilleux que le geste de Terry Fox, plein d'abnégation, surtout lorsque l'exploit est savamment relayé par des médias soucieux d'exploiter tout ce qui est susceptible de frapper l'imagination.

Et cette fois, le Canadien moyen était servi. Dans une société où l'individualisme règne en maître incontesté, où chacun finit par n'exister que sur le mode de la concurrence et de la solitude, qu'il est doux, l'espace d'un instant, de se donner un héros derrière lequel tous se rallient. Héros, sur qui on projette toutes les vertus de détermination, d'endurance et de dépassement de soi. Héros, en chair et en os, auquel il devient plus facile à s'identifier que le J.R. de service.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Terry Fox escomptait récolter un million de dollars. Plus de 23 millions ont été engrangés. Le marcheur de l'espoir était bombardé légende vivante. Chacun y allait à grand coups de dollars et de sentiments généreux, histoire de se soulager la conscience. Même les Postes y sont allées de leur timbre commémoratif. La décision a été annoncée juste quelques jours avant le décès de Terry Fox. Comme s'il fallait montrer que, pour une fois, l'État était à la hauteur de la situation. Alors qu'on ne demande à l'État que d'augmenter les subventions pour la recherche contre le cancer.

L'espoir fait vivre

Mais il est tellement plus facile de se lancer dans de grands discours en affirmant que Terry Fox a attisé le sens de la fierté chez les Canadiens qui, par un miracle dont il serait aléatoire de cerner la nature, se sentent plus unis que jamais. Terry Fox est devenu la propriété de la mémoire collective des Canadiens.

Pourtant, les indécentes exploitations qui ont été faites de l'odyssée du héros malgré lui n'ont pas réussies à pervertir le sentiment d'espoir qui habitait le marcheur. L'espoir fait vivre.

Les Franco-Manitobains, certes à un tout autre niveau, en savent aussi quelque chose. Après tout, n'est-ce pas parce qu'ils espèrent un avenir meilleur que plus de 250 d'entre eux ont participé dans le cadre de la fête franco-manitobaine à La Broquerie au Marchefonds/Cyclefonds de Francofonds?

Car dans le fonds, peut-on vraiment s'empêcher de tirer un parallèle entre le "Marathon" de l'espoir de Terry Fox et un Marchefonds dont le but est de générer de l'argent pour assurer de beaux jours financiers à la francophonie manitobaine d'aujourd'hui et de demain? Et qu'on ne vienne pas dire que l'événement n'a rien de dramatique, comme si l'assimilation n'était pas le plus sournoi des cancers qui pouvait ronger un peuple déjà affaibli parce qu'il oublie chaque jour un peu plus sa fierté.

Et les glorificateurs de l'unité nationale, où se ténaient-ils lorsque les marcheurs de l'espoir allaient sous un lourd soleil de juin en direction de La Broquerie? Alors que les chantres du Canada bilingue uni auraient pu trouver là l'inspiration pour les plus sublimes couplets sur l'unité canadienne.

Mais peut-être faut-il attendre que les Franco-Manitobains soient à l'article de la mort pour que soudainement leurs luttes des derniers 100 ans inspire la fierté de 24 millions de concitoyens, pour que tout le monde comprennent que dans beaucoup de Franco-Manitobains sommeille l'âme d'un Terry Fox.

Sans doute que les médecins d'Ottawa attendent la publication du bulletin de santé des francophones rempli le 3 juin (plus connu sous le nom de recensement) avant de trancher si, oui ou non, il est temps d'émettre un timbre poste pour commémorer les héros atteints du cancer de l'assimilation. Histoire de se soulager la conscience.

Bernard BOCQUEL

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Les "Heures Claires" en fête

Dimanche le 14 juin au Centre culturel franco-manitobain s'est déroulée la fête enfantine annuelle des "Heures Claires".

Cette charmante fête, culminant le fruit d'une année scolaire, fut célébrée par les enfants, animatrices, parents et amis des "Heures Claires".

Sous l'habile direction de Mme Ragot, nous avons pénétré le monde merveilleux de l'enfant. Ces bambins de 3, 4 et 5 ans, accompagnés au piano par Mme LaFlèche et sous la direction musicale de Mme Sourisseau, nous ont fait, par leurs chansons, comptines et danses, partager avec naturel et aisance leur "joie de vivre".

Par la suite, nous avons dégusté un succulent goûter tout en admirant joyeusement l'exposition de dessin, tissage, couture et artisanat esthétiquement installée autour de nous.

Le succès de cette fête couronne un travail quotidien et dévoué des animatrices: Michèle Bouchart, Tante Marguerite, Isabelle Prénat, sous l'oeil diligent de Mme Ragot. "Je suis là" J'était là" "Nous étions là". C'était rafraîchissant! Merci!

"Prendre un enfant par la main pour l'emmener vers demain..."

Une maman,
Noëlla Fontaine
Saint-Vital
Le 19 juin 1981

Une appréciation

Je remercie sincèrement M. Lucien Loiselle qui a bien voulu m'inviter à la 7e Soirée Gala des Jeux floraux du Manitoba comme "invitée d'honneur". J'ai hésité à accepter. Je ne me croyais pas digne de cet honneur mais je ne regrette pas la décision que j'ai prise et j'ai bien apprécié tout ce que vous avez fait pour moi.

Je profite de cette occasion pour vous remercier sincèrement de m'avoir choisie et aussi pour le choix du cadeau souvenir, je vous suis bien reconnaissante. C'est une soirée inoubliable pour moi!

Je souhaite à tous les responsables des Jeux floraux du Manitoba bon succès et que leurs efforts admirables soient appréciés davantage.

Véronique Gaudry
Saint-Laurent
Juin 1981

Trois arguments

Monsieur le rédacteur,

Monsieur André de Leyssac, président de la Société de l'Éducation française hors du Québec, m'a chargé de répondre à la lettre que lui adressait M. Antoine Pittarelli dans la livraison du 25 juin de **LA LIBERTÉ**.

M. Pittarelli met de l'avant trois arguments. Je ne relèverai pas les deux premiers faute d'en saisir suffisamment le sens.

Pour ce qui est du troisième, je répondrai que les réformes proposées par la Société quant à la qualité de l'enseignement universitaire du français supposent évidemment le rétablissement de cette matière dans les programmes et les normes d'admission; c'est là l'objectif premier de la SEFHQ.

Donc: non, nous ne préconisons pas l'élimination brutale de certains professeurs de français. Les erreurs du passé dans ce domaine devront être corrigées graduellement, comme toute erreur du passé qui continue jusqu'à présent de causer une situation inadmissible.

François Pérusse
Vice-président de la SEFHQ
Winnipeg
le 19 juin 1981

POINT

Une question d'ouverture d'esprit

Il paraît de plus en plus clair qu'une décision doit être prise d'ici quelques années pour réaménager, selon les goûts des parents, les écoles secondaires dans la Division scolaire de la Montagne. Mais par quel moyen?

Il est en train de se dessiner dans la région ouest de la division une bipolarisation des intérêts des parents quant à l'avenir des deux écoles secondaires existantes: celle de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset.

Un rapide coup d'oeil sur l'actuelle situation de l'inscription suffit pour conclure (il y a environ 300 étudiants au secondaire avec Notre-Dame, Saint-Léon, Somerset, Bruxelles, Swan Lake, Mariapolis et Saint-Alphonse réunis) que ces deux édifices scolaires peuvent continuer à accommoder tous les programmes en demande et la clientèle à venir.

De ce fait, la décision du 22 juin des Commissaires de la Montagne, qui consiste à demander à la Commission du financement des écoles publiques les fonds pour la construction d'une école anglaise à Swan Lake risque fort de ressembler à une perte de temps. Mais puisqu'il faut examiner toutes les avenues...

D'abord, la loi scolaire, qui ne compte pas parmi les chefs-d'oeuvres du présent gouvernement, ne prévoit pas la constitution d'écoles à caractère linguistique, mais de programmes, soit anglais ou français. On se souvient que les conservateurs ont refusé d'inclure dans cette loi de 1980 une définition des écoles françaises et anglaises, dont la majorité des parents de l'ouest de la division revendiquent la mise en oeuvre.

En effet, les parents anglophones, a fait valoir le président de la commission, M. Maurice Delichte, demandent "quitte unanimously" la création d'une école anglaise où seraient exclus les programmes français. D'autre part, d'après le commissaire Gilles Collet de Notre-Dame, une "majorité de parents est d'accord", dans cette communauté, pour le développement d'une école française où les programmes anglais seraient éventuellement réduits.

Mais entre ces deux positions claires, se pose une troisième voix, celle de parents de Somerset et d'un peu partout ailleurs, qui tiennent, pour toutes sortes de raisons, à une forme d'éducation "bilingual", dont il incombe de tenir compte.

La mobilité

C'est justement ce que le commissaire Roger Poiron de Somerset a proposé, dans une motion le même 22 juin et qui a été défaite à plate couture.

Selon M. Poiron, il faut garantir un programme français complet (à Notre-Dame) et un programme anglais complet (à Somerset) pour la région ouest de la division. Sans réduire les options et les services, c'est-à-dire la qualité de l'éducation, et moyennant une "période d'ajustement basée sur le choix des parents individuellement et sur la mobilité des étudiants", la bipolarisation des effectifs étudiants s'effectuerait sans heurt.

Puisque l'objectif éducationnel semble être le même pour tous - l'épanouissement linguistique et culturel des étudiants dans un environnement approprié - il reste à résoudre la question de l'approche, ouvertement et honnêtement.

Jean-Pierre DUBÉ

Après "l'affaire", les explications de Jean Soliman

Monsieur le rédacteur en chef
du "Winnipeg Sun",

J'espère, au nom de la liberté de parole et de la Justice, que cette lettre ouverte sera publiée dans votre prochaine édition.

Je ne l'ai pas envoyée au "Winnipeg Free Press", car je ne puis faire confiance à un "canard à potins non-fondés" dont les éditeurs permettent que de la "vomissure" soit publiée dans l'unique but d'augmenter le tirage et la vente. La réputation du "Free Press" confirma malheureusement cette citation de A. Stevenson: "Les éditeurs de journaux sont des hommes qui séparent le froment de l'ivraie pour ensuite publier l'ivraie".

Pour confirmer mes dires, je me réfère à l'article de Andy Blicq le "soi-disant" journaliste du "Free Press" paru aujourd'hui et titrant "Soliman démissionne avant la fin de l'investigation de la Commission de la Fonction publique du Manitoba".

Andy Blicq et Kevin Prokosh sont sans aucun doute les nouveaux "explorateurs" d'un Watergate du Manitoba (qui existe uniquement dans leur imagination lubrique) et ceci, depuis la parution de leur fameux article dans le "Free Press" daté du 6 mai 1981.

Leurs allégations: "Soliman a utilisé son bureau gouvernemental comme studio de photographie, tout en me stigmatisant d'être à la tête d'une agence de prostitution". Leurs ordures furent premièrement niées par la police de Winnipeg en ce qui a trait à la soi-disante agence de prostitution. La police de Winnipeg, dans l'intérêt de la Justice, devrait rendre public le rapport remis au Solliciteur général de la Province, Gerry Mercier. La police de Winnipeg n'a sûrement pas lieu de se féliciter de la publicité tapageuse que lui fait depuis un certain temps le "Free Press". Deuxièmement, la Commission de la Fonction publique du Manitoba n'a pu en aucun cas prouver l'utilisation du bureau comme studio.

Et je défie la Fonction publique du Manitoba et le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine de prouver le contraire dans un rapport acceptable faisant suite à une investigation objective et vérifiable, si une telle investigation n'a jamais été tenue.

M. René Préfontaine, sous-ministre aux Affaires culturelles, m'a affirmé devant témoins, durant la visite qu'il m'a rendue à mon domicile aujourd'hui, et je cite: "Il n'y avait pas de motifs valables pour le ministère pouvant justifier votre renvoi. Si vous aviez décidé d'aller en arbitrage cela aurait été impossible pour nous de ne pas vous réintégrer dans votre position ou tout du moins de vous offrir un transfert dans une autre position similaire" et d'ajouter: "tous les groupes ethno-culturels sont très satisfaits de votre travail et seraient prêts de nouveau à travailler avec vous nonobstant les allégations du "Free Press" relatives au prétendu 'scandale sexuel'."

Et Gerry Irwin de la Fonction publique du Manitoba (Service des relations avec le personnel) durant une conversation téléphonique aujourd'hui avec moi-même, a indiqué clairement que la supposée "investigation privée" de ladite commission était inexistante vu un manque évident de preuves. Il me faut avouer que le haut fonctionnariat de l'équipe conservatrice de Lyon a bien été rôdé à l'École de Machiavel. Malgré cela, je suis certain que René et Gerry agiront comme des "gentlemen" bien britanniques en ne niant pas ce qu'ils m'ont affirmé volontairement et candidement en pensant s'adresser à un aliéné mental!

J'ai démissionné du ministère, car je ne pouvais travailler pour des gens ayant douté de mon honnêteté et de mon sens professionnel. Ils n'avaient aucun sens de la Justice mais jouèrent un jeu de "basse politique" au nom de la moralité, ou plutôt de l'hypocrisie.

Comme preuve de mon efficacité et de mon sens professionnel je vous réfère à la lettre de référence ci-attachée signée par Cecil Semchyshyn, directeur de la division du développement culturel. (1)

Si le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba était dans son bon droit, on m'aurait tout simplement congédié, preuves à l'appui.

En ce qui concerne la déclaration de M. P.I. Hart au "Free Press" d'aujourd'hui, elle était complètement erronnée et le gouvernement conservateur manitobain a essayé jusqu'à la fin de se protéger hypocritement. Veuillez vous référer à sa lettre ci-attachée indiquant la position officielle de la Commission de la Fonction publique du Manitoba d'après le communiqué de presse inclus qui devait être livré aux médias. (1) Hart a envoyé une copie de sa lettre et du communiqué de presse à Blicq. Je ne m'attends pas à ce que le "Free Press" ait la décence de les publier. Ce serait un vrai miracle si cela se faisait!

Je me réserve tous les droits légaux en ce qui concerne les déclarations de Hart aux médias. Ce qu'il a affirmé ne respecte ni l'esprit ni l'essence de l'entente que j'ai signée avec le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine et de la Fonction publique du Manitoba en présence de la M.G.E.A.

Quant aux trois journalistes du "Free Press", car je dois inclure à l'équipe David Lee, l'éditeur des affaires urbaines de Winnipeg, qui a été un important participant à cette investigation du Watergate de Winnipeg. J'ai pitié d'eux. J'ai pitié d'eux car comme intellectuels ayant la responsabilité d'informer la population, ils sont très "pauvres d'esprit".

À mon humble opinion, je ne les classerai même pas parmi les "humanoïdes". Même les animaux ne tuent pas à moins d'avoir faim. Mais ces trois "énergumènes" ont voulu détruire sans preuves à l'appui en s'introduisant d'une manière "dégueulasse" dans ma vie personnelle et en bafouant le droit sacré de l'homme à sa vie privée.

Je remercie la Providence, ma merveilleuse femme et mes enfants, qui m'ont insufflé la force de passer à travers toute cette "pourriture" avec confiance et la tête haute. J'ai obtenu un nouveau poste à la mesure de mes capacités. Il m'a été offert par de vrais administrateurs compétents qui avaient assez confiance en moi pour ignorer "le poison et la calomnie" du "Free Press"

Si une investigation devait être entreprise par le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, elle aurait pour but de clarifier ce qui suit:
- la pénible et l'inconfortable situation de Cecil Semchyshyn qui craint toujours de perdre son emploi depuis la venue de la nouvelle hiérarchie du ministère;
- les raisons pour lesquelles Mary-Liz Bayer, l'ex-sous-ministre adjoint et un des pliliers de l'épanouissement culturel du Manitoba, a quitté si abruptement le ministère;
- le manque de communication et de directives précises de la part de la haute administration;
- les irrégularités dans la distribution des subventions qui avantagent certains groupes culturels au détriment d'autres;
- le manque d'efficacité de la restructuration administrative attendue depuis plus de deux ans;
- la distribution injuste de tâches aux agents qui surchargent à l'excès les quelques plus capables et permet à plusieurs d'être payés à rêver;
- l'absurdité de l'administration interne des fonds, soulignée maintes fois par plusieurs vérificateurs;
- l'inexistence après dix ans d'une politique culturelle officielle concernant le multiculturalisme au Manitoba;
- l'irrationnelle annulation de certains programmes fort appréciés d'assistance aux frais de transport pour les groupes amateurs en tournée;
- le budget ridiculement minuscule alloué aux ententes culturelles internationales et interprovinciales;
- l'inexistence inexplicable de critères pour l'allocation de subventions concernant ces mêmes ententes prémentionnées;
- les conflits constants entre la Division du Développement culturel, le Conseil des Arts du Manitoba et le Conseil des Arts populaires et folkloriques de Winnipeg;

Et j'en passe car la liste deviendrait interminable.

Enfin je tiens à ajouter que j'ai le ferme espoir que la M.G.E.A. (association des fonctionnaires manitobains) fera tout son possible pour défendre mes droits en ce qui concerne l'entente que nous avons signée avec la Fonction publique du Manitoba et du ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine. J'ai agi comme un "gentleman", mais le gouvernement conservateur a essayé de m'écraser de toutes les forces de son pouvoir injuste.

Je ne peux concevoir un Syndicat utile et efficace s'il ne défend pas les droits de ses membres. Il est à souhaiter que M. Doer, président de la M.G.E.A. réalisera très vite que je dois absolument obtenir l'endossement de mon Syndicat et qu'il agira en conséquence, tel que promis. Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Quant à l'actuel gouvernement conservateur, je n'ai jamais pu lui faire confiance, car c'est un corps politique constitué qui permet l'écrasement de l'individu par le pouvoir, au nom de ce que l'on nomme communément: Loi, Ordre et Moralité. J'espère que les Manitobains se débarasseront de tels rétrogrades aux prochaines élections.

Pour terminer, je suis convaincu de la justesse des trois citations suivantes de John Stuart Mill, de Boris Pasternak et de Mohandas Gandhi:

- "Les conservateurs ne sont pas nécessairement stupides mais la majorité des gens stupides sont des conservateurs";
- "Quant aux hommes au pouvoir, ils sont si anxieux d'établir le mythe de leur infaillibilité qu'ils font l'impossible pour ignorer la vérité";
- "La force, la violence, la pression ou l'obligation à vouloir faire entrer les gens dans le moule 'du conformisme' ne sont ni civilisées ni démocratiques."

Si ma lettre est publiée, ce sera la preuve que le Manitoba ne doit plus souffrir la tyrannie du "Free Press" qui dure depuis la fermeture du "Tribune".

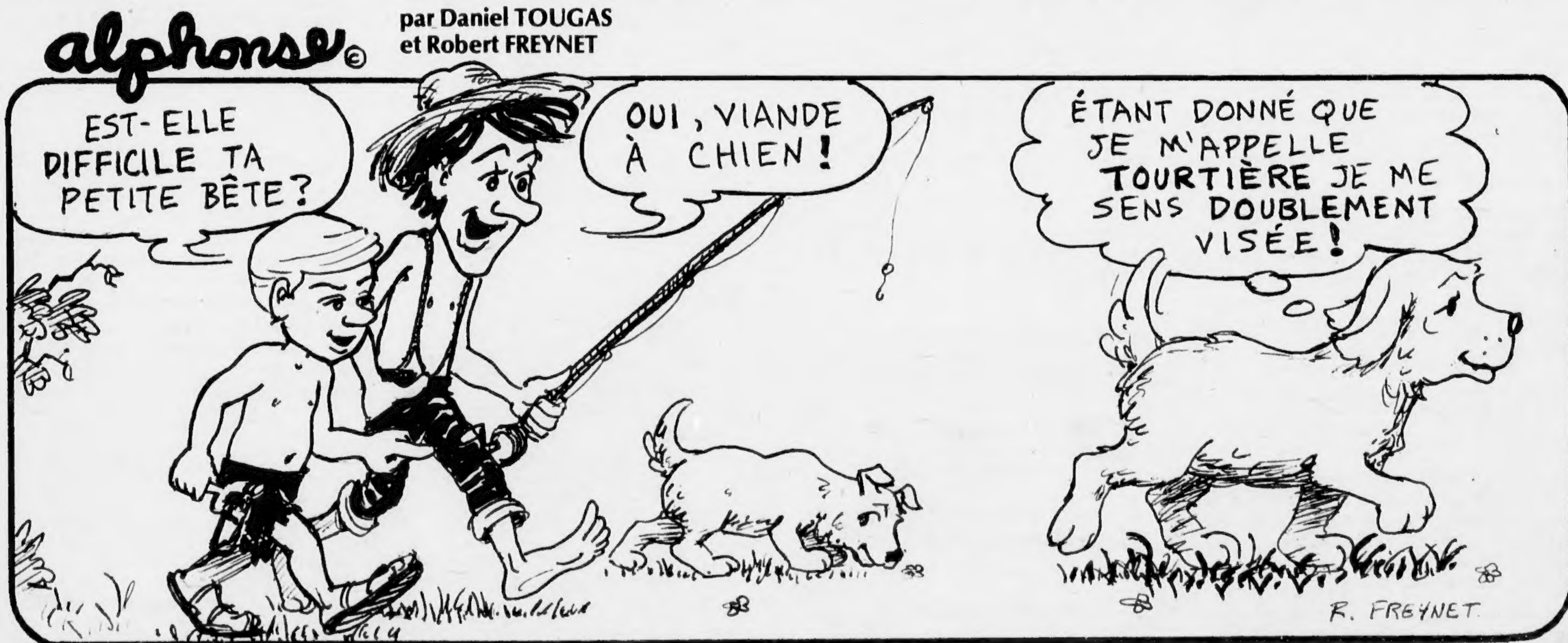
Veuillez agréer mes plus sincères remerciements.

Jean S. Soliman
Winnipeg
le 26 juin 1981

cc.: Sterling Lyon, Gerry Mercier, Howard Pawley (leader du N.P.D.), Norma Price, René Préfontaine, Cecil Semchyshyn, Glen Gessell, P.I. Hart, Brian Havelock (M.G.E.A.), D'Arcy McCaffrey (avocat), Monsieur Doer (Président de la M.G.E.A.), CTV, CKY, CKND, CBC, CKSB, CBWFT, **LA LIBERTÉ**.

(1) NDLR: La rédaction n'a pas cru utile de publier le document en question, qui ne fait qu'appuyer les propos de l'auteur de la lettre, qui est la traduction conforme à l'original envoyé au "Sun", telle que soumise par M. Soliman.

par Daniel TOUGAS
et Robert FREYNET



Lorenzo Girouard, fils de Somerset

Quand les gens de Somerset ont décidé de profiter du centenaire du bureau de poste pour célébrer la première centaine d'années d'existence de ce petit village si joliment niché dans la Montagne, ils ont choisi d'organiser une fête de rencontres où l'on rendrait un hommage particulier aux pionniers.

Et si les authentiques pionniers de Somerset ne sont plus aujourd'hui de ce monde, il se trouve encore beaucoup de leurs héritiers spirituels. Et parmi eux, sans l'ombre d'un doute, on peut saluer M. Lorenzo Girouard, un homme qui, par son engagement pour la communauté, a contribué à amener Somerset au niveau où il se situe actuellement.

Des souvenirs, Lorenzo Girouard en a de nombreux à partager lorsque l'on évoque avec lui l'histoire de Somerset, qu'il qualifie de "centre bilingue", là où Français, Anglais et Belges ont toujours cohabité sans trop de problèmes. "On est reconnu pour s'arranger bien ensemble" affirme M. Girouard.

Pourtant, celui qui a repris le commerce de son père et que s'est accordé la retraite voilà seulement deux ans est bien placé pour savoir que des frictions, il y en a eues.

Ainsi, après la deuxième guerre mondiale, lorsque, dans le but d'obtenir la meilleure éducation possible pour les enfants, les commissaires d'écoles Alphonse Nadeau, Jos Chanel et Lorenzo Girouard assurent la construction d'une nouvelle école, tout le monde n'est pas content. En effet, dans l'esprit des commissaires, rehausser les standards de l'éducation revenait à demander, en collaboration avec la paroisse, la venue de soeurs de Jésus-Marie, spécialisées dans l'enseignement. Une perspective qui n'enchantait guère ceux qui pensaient Que, une fois sur place, les soeurs donneraient trop d'attention à l'éducation religieuse.

Le boycott

Pour tout dire, la clientèle anglaise a organisé le boycott de "Chez Girouard", ainsi que des commerces des autres commissaires. Les affaires, dans le temps de l'écrire, avaient subi une baisse notable. Mais peu à peu, après que les soeurs avaient commencé leur enseignement en 1952, la qualité de l'éducation dispensée ramena le groupe qui s'opposait aux religieuses à de meilleurs sentiments. "On voyait ça à la *business*, explique Lorenzo Girouard. Ça a repris, échelonné sur une dizaine d'années". Conclusion de son engagement: "Je ne regrette rien, je recommencerais aujourd'hui".



M. Lorenzo Girouard

De fait, il s'avère fort intéressant de jeter un coup d'oeil sur l'histoire du village à travers les yeux d'un propriétaire de magasin. On apprend ainsi que, "d'après les livres du père - David Girouard - Somerset était un village qui, dans les années 20, attirait la *business* de 40 milles à la ronde". À Somerset, le visiteur trouvait une banque, un moulin à farine, une imprimerie et pas moins de trois magasins.

Le village pouvait même, pendant un certain temps, se targuer d'avoir eu une briqueterie, située à un mille du village. D'ailleurs, la maison habitée actuellement par la correspondante de **LA LIBERTÉ**, Mme Odile Ostrowski, a été construite en 1911/12 par David Girouard avec des matériaux venus de loin - comme Minneapolis - à l'exception des briques, fournies par l'ancienne briqueterie

Depuis qu'il est à la retraite, plusieurs ont demandé à Lorenzo Girouard où il comptait déménager. Mais telle n'est pas son intention, bien au contraire. Pourquoi aime-t-il le village de Somerset? La réponse est immédiate et franche: "Je n'en connais pas d'autres. Alors c'est le meilleur. Et quand je trouverai une meilleure place, je déménagerai".

Pourtant, ne trouve-t-il pas que Somerset, c'est plutôt loin de Winnipeg? "Je pense à rien de ça", lance-t-il. D'ailleurs la distance est seulement de 100 milles" Puis, repensant à son affaire, il précise: "Non, c'est vrai. 100 milles, c'était avant Aujourd'hui, il n'y a plus que 90 milles". Finalement, Lorenzo Girouard ajoute, avec un petit sourire de satisfaction aux coins des lèves: "On vous le dit, Winnipeg nous approche tout le temps".

Ceux qui prendront la route vendredi, samedi ou dimanche en direction de Somerset pourront adresser une pensée à Lorenzo Girouard, fils du pionnier David Girouard, qui a su rester fidèle à son village.

Bernard BOCQUEL



Les soeurs Rita Olivier, Armelle Lagacé et Laura Gosselin.

L'apport constructif des religieuses

Pour connaître quelques détails sur l'histoire des soeurs de Jésus-Marie depuis leur venue à Somerset en août 1952, rien de plus facile. Il suffit de consulter le journal que les soeurs ont tenu, et continuent de tenir scrupuleusement.

On apprend donc au fil de ces chroniques, où l'on ne notait que les faits importants, que les problèmes du départ, jusqu'à ce que les soeurs aient été acceptées par la très grande majorité de la population du village, ont été baptisés "désagréments".

À l'époque, peut-on lire, le ministre de l'Éducation était venu en personne passer la question en revue "afin que les désagréments ne recommencent plus". Il faut dire qu'à cette époque, le "groupe minoritaire" (donc les protestants), trouvait "la période de l'enseignement en français trop longue". Comme on le sait, les choses se sont placées avec le temps.

Sans aucun doute, l'influence des soeurs de Jésus-Marie a été, dans le domaine de l'éducation, déterminante pendant un bon nombre d'années. Ainsi, la direction de l'école secondaire a été remise entre les mains d'un laïc en 1971, tandis que du côté de l'école élémentaire, la transition s'effectua en 1976.

De fait, ces dernières années, le nombre des soeurs présentes a constamment diminué: de six en 1978, il a régressé à trois cette année. Mais à compter de la prochaine rentrée scolaire, soeurs Armelle Lagacé, Laura Gosselin et Rita Olivier recevront le renfort de soeur Rolande Joyal, qui enseignera à l'école secondaire. Soeur Laura Gosselin est actuellement professeur à l'école élémentaire.

Aldéa Weicker et l'âge d'or

Depuis 1975, les anciens du village de Somerset ont la possibilité de joindre le club de l'âge d'or de la looalité, baptisé Club Pembina, dont la présidence a été confiée à Mme Aldéa Weicker, une septuagénaire dynamique dotée d'une forte personnalité.

Deux qualités qui s'imposent d'emblée lorsque l'on veut faire fonctionner un club de l'âge d'or qui ne propose pas moins de deux rencontres par semaine, dont le fameux bingo du jeudi, sans compter les événement spéciaux.

Parmi la soixantaine de membres, une trentaine environ sont actifs, selon les propos de Mme Weicker. Et si bien sûr Mme la présidente apprécierait que la participation aille toujours en s'accroissant, elle souligne, avec une fierté légitime, que sur le plan financier, le Club Pembina fonctionne très bien. "Nous avons toujours environ $3,000 d'avance" précise-t-elle.

Au départ, le club avait disposé d'une subvention de $6,500 pour lancer les opérations. Mais aujourd'hui, il n'est plus question d'octroi. Le club doit voler de ses propres ailes. "On n'ose pas demander un octroi pour ne pas faire dommage à ceux qui en ont besoin" note Aldéa Weicker. Alors on organise un grand bazar annuel pour payer le loyer qui s'élève à quelque $90 par mois.



Mme Aldéa Weicker

Au chapitre des activités, le Club Pembina a bien entendu organisé plusieurs événements sous le signe du centenaire, comme le récent souper pour la fête des Mères. Aussi, les dames ont été encouragées à se confectionner des robes du centenaire. Le Club sera d'autre part en charge du thé des pionniers qui se déroulera le 5 juillet.

Pour mener à bien l'organisation de toutes les activités, les membres du Club Pembina ont élu l'exécutif suivant: Aldéa Weicker (présidente), Laurette Messner (vice-présidente), Florence Labossière (secrétaire) et Léo Fortier (trésorier).



L'abbé René Touchette

L'abbé René Touchette est curé de Somerset depuis maintenant neuf ans. La paroisse dont il a la charge, Notre-Dame-de-la-Nativité, compte environ 600 ouailles réparties dans quelque 250 foyers.

Si on se prépare à fêter le centenaire du village de Somerset, les paroissiens ne sont pas au bout de leurs festivités. En effet, c'est l'année prochaine que l'on célèbrera le 75e anniversaire de fondation de la paroisse.

L'abbé Touchette, en prévision de cet événement, a déjà confié à M. Jacques Labossière la rédaction d'un document historique.

Le Collège a déjà procédé à des nominations

Le CUSB est à la recherche d'un recteur par intérim, suivant la démission, il y a deux semaines, du recteur Claude Thibault moins d'un an après son entrée en fonction.

Une annonce parue en fin de semaine dans la presse de Winnipeg précise seulement que le recteur par intérim doit, au minimum, "être détenteur d'une maîtrise et avoir une expérience administrative". Les candidats devront faire parvenir leur demande d'emploi "avant le 3 juillet"...

Toutefois, le président du Conseil d'administration, M. Normand Boisvert, a fait savoir que M. Gérard Gagnon, l'actuel agent d'information du CUSB, a accepté le poste de "directeur de la régie interne" à partir du 2 juillet et jusqu'à l'entrée en fonction du recteur par intérim. Son mandat consiste à assurer la "liaison avec le Conseil d'administration" et la "collaboration de tous les intervenants du Collège selon la description des tâches du poste de recteur".

Détenteur d'une maîtrise en arts, M. Gagnon a été auparavant directeur du Développement de l'éducation française et des projets spéciaux au ministère de l'Éducation.

Trois postes ont été comblés au niveau de l'administration interne, a annoncé M. Boisvert, Il s'agit de MM. Normand Collet (directeur du Collège communautaire et de l'éducation des adultes), Guy Delaquis (procureur et directeur du personnel) et Lionel Aquin (directeur des services par intérim).


M. Gérard Gagnon

Le nouveau directeur du secteur communautaire, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, détenteur d'une maîtrise en administration des affaires, est professeur au Collège communautaire depuis quelques années. M. Collet entrera en fonction le 2 juillet.

Le futur titulaire du poste de procureur entrera en fonction le 10 août. M. Delaquis, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, actuellement secrétaire-trésorier de la Division scolaire de la Rivière Seine, a déjà occupé les postes de directeur général de la Centrale des caisses populaires du Manitoba et de secrétaire général du CUSB au début de la dernière décennie.

Quant à M. Aquin, originaire d'Elie, chef concierge depuis l'an dernier et concierge au Collège depuis 1976, il aurait une vaste expérience en gestion mécanique. Il occupera le poste de directeur des services par intérim jusqu'au 31 décembre prochain. Évoquant les récents bouleversements au niveau du personnel du Collège, il a déclaré: "Ça devrait bien aller maintenant".

Le président du CUSB a laissé entendre que de nouvelles nominations, c'est-à-dire aux trois autres postes vacants - recteur, doyen et directeur de l'Institut pédagogique - pourraient être annoncées dans les prochaines semaines.

Il ne fait pas de doute que le Collège continuera à choisir ses leaders sinon à l'intérieur de ses murs, au moins dans la communauté.

Jean-Pierre DUBÉ

LES BONNES

Comme ça le Manitoba ne s'est mérité que quatre premières places dans le concours des "100 Best in Canada", publié dans le "Today Magazine" en fin de semaine dernière. Notre province préférée s'est en effet faite remarquer pour sa Galérie d'art de Winnipeg, ses pistes de ski de fond à Flin Flon (au flin flon des bois), son zoo de la capitale et ses meilleurs saucissons hot dog à Lockport.

Comme tous les Manitobains, LA LIBERTÉ s'est sentie outrée par une telle réduction de l'ampleur des charmes de notre province. Donc pour équilibrer l'affaire et empêcher nos concitoyens de sombrer dans l'inévitable désespoir qu'entraîne un tel manque de reconnaissance de nos nombreuses et inestimables richesses vinciales, voici des entrées qui auraient pu se mériter la première place: nous avons le plus beau centre du pays, le plus gros Festival du Voyageur, le service de langue française le plus nouveau, le plus grand nombre d'heures de soleil (quand il ne pleut pas), la rivière la plus "Seine", la prairie la plus plate et la montagne la plus petite, le plus grand centre laitier du Manitoba.

Sans oublier les caisses les plus populaires, notre propre campagne publicitaire de l'Alcan, les deux circonscriptions les plus libérales de l'ouest, le Collège francophone le plus universitaire de l'ouest avec le plus d'administrateurs démissionnaires, les organismes les plus provinciaux, la meilleure réception des émissions de Montréal, la plus belle église démolie, notre propre champagne "Gimli Goose".

De plus, le Manitoba connaît le plus grand exode de cerveaux francophones, les experts de l'est les moins permanents, son propre drapeau franco-manitobain, ses propres effets néfastes du projet Garrison, les mégaprojets les plus mégalomanes, la loi scolaire la plus rétrograde, le taux de décroissance démographique le plus impressionnant, le taux d'assimilation le moins efficace de l'ouest, le plus grand nombre de commissaires francophones dans des régions francophones, le plus grand nombre de maisons d'édition per capita.

Enfin, le Manitoba est "runner up" pour la province la plus conservatrice et la province la plus près de la Saskatchewan, ex aequo avec l'Alberta.

* * *

À peine les journalistes de Radio-Canada au Québec ont-ils décidé de reprendre leur travail après une dure grève de huit mois, que les méchants cyniques reprennent eux-aussi du service. Ces jamais contents se sont tout simplement contenter de lâcher un "Tiens, la programmation locale est complète, maintenant". C'est vrai quand même qu'on avait perdu de vue ce qui se passait au Québec.

* * *

Le chef du parti libéral du Manitoba s'énerve. Il veut absolument que Sterling Lyon, s'il n'entend pas déclencher des élections générales à l'automne, s'arrange au moins pour qu'une élection partielle ait lieu dans Wolseley, la circonscription laissée vacante par Bob Wilson de Headingley. Pourtant, Doug Lauchlan (c'est le nom du chef libéral) devrait connaître la valeur des partielles. Qu'il s'informe donc auprès de Bob Bockstael

* * *

Il paraît que 25 pour cent des plaintes déposées contre la GRC sont légitimes. On vous souhaite très fort d'être parmi ces 25 pour cent (ce qui devrait s'avérer assez facile puisque vous êtes habitué à figurer dans le 2 pour cent de la parade). C'était notre bonne subversive.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

CAMPS D'ÉTÉ 1981



Le Centre culturel franco-manitobain organise conjointement avec le Y.M.C.A. de Winnipeg/sud (6) camps journaliers d'une semaine pour les jeunes francophones de 6 à 12 ans. Ces camps seront de 9h00 à 16h00 et auront lieu au Y.M.C.A. de Winnipeg/sud 5, avenue Fermor où les jeunes pourront profiter des facilités du Y.M.C.A. ainsi que des cours et des parcs avoisinants. Les jeunes seront divisés en groupe selon l'âge afin de leur offrir des activités propres à leur niveau.

Au programme, des leçons de natation, des ateliers de danse, de chant, de bricolage, de théâtre ainsi que de l'entraînement dans des sports et des jeux variés.

À NOTER: Une garderie sera ouverte de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 à un coût additionnel de $1.25 pour la matinée et $1.25 pour l'après-midi.

La politique du Y.M.C.A. veut qu'aucun enfant ne soit exclu de ses programmes en raison de difficultés financières. En cas de nécessité, certains arrangements sont possibles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **Roxane Stanners**, directrice des camps, au numéro **233-3476**.

Radio Saint-Boniface a remis $13,650

À son assemblée annuelle, tenue le jeudi 18 juin, le Conseil d'administration de la Fondation Radio Saint-Boniface a finalisé son programme d'aide en vue de l'octroi de $13,650 à une douzaine de groupes et d'individus.

L'organisation a également renouvelé le mandat de son président, M. Roland Couture et de son vice-président, M. Louis Bernardin. M. Denis Collette a été réélu trésorier et Me Laurent Marcoux a accepté d'agir comme secrétaire de l'organisme.

En plus d'approuver l'utilisation d'un nouveau symbole (1), création de la maison de publicité Avant-Garde, le Conseil d'administration a ratifié les recommandations du Comité des bourses et subventions. Six projets soumis par des groupes recevront l'appui financier de la Fondation.

En voici la liste:

Service de préparation au mariage:
$1,000 pour la formation des animateurs;

Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO)
$1,000 pour procéder à la correction, dactylographie et reprographie des pièces écrites par André Castelain de la Lande, Fondateur du Cercle Molière;

Productions "Whirlwind"
$1,000 pour la production d'un microsillon contenant 8 chansons écrites et interprétées par des franco-manitobains;

Centre d'accueil "Club 261"
$2,000 pour la préparation de 30 sessions portant sur l'usage de la drogue et de la boisson alcoolisée et sur les problèmes familiaux:

Alliance chorale Manitoba
$1,000 pour la réalisation de projets organisés en fonction des Choralies 82;

École Précieux-Sang
$500 pour la production d'un 45 tours qui cherchera à promouvoir "la musique canadienne-française".

Parmi les requêtes d'individus, la Fondation accordera son aide aux personnes suivantes:

Rosemarie Bissonnette
$1,000 pour la publication d'une pièce intitulée "La bagarre";

M. Antoine Fréchette
Une bourse de $1,000 pour poursuivre des études en droit à l'Université de Moncton;

M. André Fauchon
Une subvention de $750 pour la publication d'une étude toponymique portant sur les noms de rues de Saint-Boniface;

M. Gérard Jean
$1,200 pour la réalisation d'une pièce de théâtre intitulée "En mission";

M. Lucien J. Chaput
$2,000 pour inventorier les archives paroissiales du diocèse de Saint-Boniface;

M. Jean-Paul Drouin
$1,200 pour poursuivre des études en radiotélédiffusion au Collège Algonquin à Ottawa.



Le nouveau logo de la Fondation Radio-Saint-Boniface.

Le prochain concours se tiendra en novembre 1981. Précisons que la Fondation octroie annuellement 90% des intérêts perçus d'un capital investi de $287,000. Depuis 1973, a fait savoir le président Roland Couture, plus de $150,000 furent versés pour financer une multitude d'activités se rattachant, en grande partie, à l'épanouissement de la culture franco-manitobaine.

(1) Ce symbole de la Fondation Radio Saint-Boniface a été créé dans le but d'identifier deux facteurs très spécifiques: l'un, son origine et l'autre, sa raison d'être.

Son origine, la vente du poste de radio Saint-Boniface est illustré en jumelant les lettres stylisées "F" (Fondation) et du "R" (Radio) pour qu'elles prennent la forme d'un microphone. Les lignes qui encerclent les deux lettres illustrent la diffusion du signal radiophonique.

Sa raison d'être, celle d'une fondation qui a pour but d'aider la collectivité franco-manitobaine, se voit dans la transformation du microphone en personnage stylisé. Les lignes encerclantes identifient le rayonnement de la Fondation qui rejoint tous les coins de la province.

La Caisse pop dépasse les 6 millions d'actif

La Caisse populaire de Saint-Malo a tenu sa 45e réunion annuelle le lundi 22 juin. 86 personnes ont assisté à la réunion au club Noret.

Le gérant, Denis Maynard, a présenté un résumé des changements aux règlements constitutionnels. L'acte des caisses a été refondu en entier; il devient plus permissif, tout en obligeant les directeurs à établir des règlements locaux tout en se tenant à l'intérieur des lois établies. À noter que les administrateurs seront éligibles à siéger au conseil pour trois termes de 3 ans.

Dans son rapport, le président, Lévis Preteau, a informé les membres, plus en détails, des nombreux changements effectués à la Caisse durant la dernière année fiscale. Malgré la mauvaise posture de l'économie, le bureau de direction s'efforce d'offrir des services aux meilleures conditions possibles.

Le conseil d'administration est composé de: Jean Desrosiers, Levis Preteau, David Gosselin, Edmond Roch, Jules Gosselin, Henri Coulombe, Aline Gosselin (réélue), Léo Lafrance et Albert Déquier (élu). Jean Goulet et Louis Gosselin sont sortants.

La Caisse de Saint-Malo progresse toujours. Elle est rendue avec un actif d'au-delà de six millions.

Carmen LA ROCHE

Le disque des Gais Lutins est officiellement en vente

La chorale des Gais Lutins a présenté un super-concert à la salle Iberville de Saint-Malo, le mercredi 24 juin, pour quelque 150 spectateurs. la chorale est dirigée par Sr Eveline Palud et accompagnée par Mme Hélène Arpin.

Passant par une gamme de thèmes grandioses jusqu'au mi-sérieux, les Gais Lutins ont su charmer leur auditoire. L'arrivée des disques à la fin du concert a provoqué un délire bien compréhensible chez les jeunes à qui on avait promis ce moment depuis de longues semaines.

Carmen Coulombe et Daniel Lambert, au nom de la chorale, ont reconnu la contribution financière d'organismes et de personnes déjà mentionnés dans un article du 11 juin ainsi qu'aux personnes suivantes: Marie Fournier qui a représenté Alliance chorale Manitoba à la soirée; Aline Gosselin, la directrice de l'école et Aline Pilotte, la secrétaire; ainsi que le groupe de parents qui ont organisé la réception et qui s'occupent de la vente des disques.

Mme Hélène Arpin a reçu des marques d'appréciation tangibles de la part de la chorale, des parents et de la commission scolaire.

Les Gais Lutins ont présenté une plaque-souvenir au groupe La Roche en reconnaissance de leur contribution musicale au disque.

Jean Goulet a présenté les hommages de la commission scolaire aux jeunes de la chorale, tandis que Louis Gosselin leur a présenté un souvenir.

Les parents des Gais Lutins ont présenté des roses à Sr Eveline en appréciation pour l'excellente formation qu'elle donne à leurs enfants.

Le disque (45 tours) des Gais Lutins est maintenant officiellement en vente.

Une ambiance de fin d'année à l'école

Les élèves de l'école Saint-Malo ont rendu hommage à leur directrice, Mme Aline Gosselin, lors d'une cérémonie surprise au cours de la matinée du vendredi 26 juin.

Les élèves, aidés de leurs professeurs ont préparé des adresses, des chants et des poèmes. Des boutonnières ont été présentées à Mme Gosselin ainsi qu'à Mmes Hélène Arpin et Madeleine Tone. La cérémonie s'est terminée par une présentation de cadeaux souvenirs à Mmes Gosselin et Arpin; la chorale des Gais Lutins a exécuté un chant d'adieu, tandis qu'on a formé une chaîne d'amitié autour des professeurs qui partent.

Mme Aline Gosselin fera un stage d'un mois à Montpellier et à Paris en France, cet été. En septembre elle enseignera la 3e année à l'école de Saint-Malo.

Hélène Arpin quitte

Mme Hélène Arpin quitte l'enseignement après 31 années pour une retraite bien méritée. Évidemment, elle continuera à mettre ses multiples talents à la disposition de la communauté. Madeleine Tone, professeur à la maternelle retournera à ses responsabilité familiales.

Après la messe d'action de grâce, la journée de mérite s'est déroulée dans l'après-midi. Les récompenses ont été divisées en quatre catégories: diligence, excellence académique, mathématiques et sports.

Les élèves qui se sont mérités un prix de diligence pour avoir toujours fait de leur mieux au courant de l'année sont: 1re année, Marc Fillion; 2e année, Michel Gauthier; 3e année, Michelle Maynard; 4e année, Rachael Lambert; 5e année, Ginette Larivière; 6e année, Jacqueline Forest; 7e année, Michelle Fréchette; 8e année, Renée Robert et 9e année, Nicole Preteau.

Les élèves qui ont atteint la plus haute moyenne dans leurs classes respectives se sont mérités un prix d'excellence académique: 1re, Rossel Lafantaisie; 2e, Danielle Lafantaisie, 3e, Carole Forest; 4e, Carole Roch; 5e, Daniel Lambert; 6e, Carmen Coulombe; 7e, Rachel Côté; 8e, Normand Forest et 9e année, Carol Preteau.

Normand Forest, 8e année, s'est mérité une mention honorable au concours provincial en mathématiques. Il a reçu un prix don de la Caisse populaire.

Des trophées et des médailles ont été distribués aux gagnants des différents sports au niveau de l'école et de la division.

Une élève de la 9e année, Rita Touchette, a remercié les professeurs au nom des élèves de sa classe.

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, tous les vendredis de 13h00 à 16h00 du 21 août au 9 octobre.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Cheryl Samson, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Jane Skuba, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours ainsi que Kathy Byard des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le No 233-2464.

Henri Létourneau raconte

Gabriel Dumont

(Suite de la semaine dernière)

Gabriel savait que sa monture (7), un beau cheval caille (Pinto), cheval plus grand et plus lourd que les Cavouches et Mustangs des Indiens, beaucoup d'Indiens convoitaient le cheval "fort en médecine" (8).

Dumont à cheval, caché par les bois contourna la colline, rendu à l'arrière il vit que de nombreux taillis couvraient en partie la côte qu'il devait monter pour se rendre au sommet de la colline. Laissant son cheval à l'abri des arbres au pied de la colline, il monta lentement se cachant dans les branches, sa carabine (9) à la main (il l'avait mis au cran de sureté) il était rendu au sommet quand, dans une petite éclaircie il vit un Indien assis par terre, lui tournant le dos.

L'Indien était couvert d'une vieille couverture de laine, lui couvrant la tête et les épaules, comme un châle. Gabriel enleva le cran de sureté, il approcha lentement, comme un chat, sans bruit (10) l'Indien regardait au pied de la colline, la tête allant de droite à gauche essayant de voir ce qu'il était devenu du cavalier au magnifique cheval Pinto. Gabriel maintenant était tout proche de l'Indien, il lui mit le bout du canon dans le dos, lui disant en langue crise "ne bouge pas"; d'un coup de pied Gabriel envoya au loin un couteau de chasse que l'Indien avait par terre à portée de sa main gauche. Toujours en langue crise, Dumont lui ordonna de se lever, en se levant le mousquet que celui-ci avait sur ses genoux roula par terre. L'Indien laissa tomber sa couverture. Dumont reconnu un guerrier Pied-Noir, probablement un voleur de chevaux, venant des États Unis.

Les deux hommes debout se regardèrent pour un long moment et finalement Gabriel dit, "Tu m'aurais tué pour avoir mon cheval!" Et l'homme répondit, "Oui, et maintenant tu peux me tuer". Gabriel le regarda un moment et répondit, "Non! Quand je tue c'est pour me défendre et aussi pour défendre les miens. Pourquoi tendez-vous des pièges aux gens qui sont innocents et les tuez-vous?" L'Indien haussa les épaules et dit, "rends-moi mes armes et je vais t'attaquer tu pourras me tuer en te défendant!" Gabriel sourit enleva son bonnet (métis, chapeau), se passa la main dans les cheveux, se frotta le menton; pour un moment, il semblait perdu dans ses pensées, finalement remettant son chapeau, il dit, "Pied-Noir, enlève tes vêtements!" Surpris, le Pied-Noir enleva ses vêtements. Dumont tenant sa carabine d'une main, couvrant l'Indien, de son autre main se dévêtit. L'Indien ahuri, le regardait faire. Gabriel ne garda que ses souliers mous, faisant un rouleau de son linge le lança à l'Indien et lui dit de faire de même avec le sien, perplexe l'Indien s'exécuta, et Gabriel continuant, "Habille-toi de mon linge, je vais faire de même avec le tien, et tu es libre de retourner à ton camp où tes amis t'attendent. Je vais retourner aux miens".

L'Indien dit "Tu sais que mes amis vont penser que c'est un Métis qui vient à leur camp et ils vont tirer avant que je sois assez proche pour qu'ils me reconnaissent!" Gabriel lui répondit, "Je n'ai aucune crainte de retourner au camp métis vêtu de tes vêtements. Les Métis ne tireront pas avant d'être certains de mon identité, ça c'est la différence entre les Indiens et les Métis. Vas-t'en et sois chanceux!"

Dumont se rendit à son camp sans se cacher. En arrivant, une voix lui cria, "Arrêtez!" Et au même moment il vit dans les broussailles plusieurs fusils qui le tenaient en joug. Enlevant la vieille couverture de l'Indien qui lui couvrait la tête et les épaules, il entendit des rires de tous côtés, et la voix qui lui avait dit d'arrêter, dire, "Bienvenue Gabriel, mais ton linge? As-tu rencontré des Chippewas et joué au jeu-de-mains?" (11) Il leur raconta son aventure avec le Pied-Noir ajoutant, "Je me demande comment il a été reçu à son camp?"

Bien des années après (on croit que cette rencontre avec le Pied-Noir aurait eue lieu en 1874) c'était en 1884, Dumont était un des membres de la délégation qui se rendit à la mission Saint-Pierre au Montana (12), pour demander à Louis Riel de venir au Nord-Ouest, pour être leur chef et les aider dans leurs pourparlers avec le Gouvernement canadien. Ce fut une longue chevauchée de Batoche à la maison Saint-Pierre, 680 milles. C'était le 4 juin, 1884.

Antoine dit que Dumont avait, (en arrivant à la mission) trouvé beau ce pays sauvage, la coulée des Saules Plattes, était à "plein écart" causé par la fonte des neiges, tardives dans ce pays de montagnes. Le rocher géant de la Queue d'Oiseau, visible de la mission quoi qu'étant distant de quelques milles.

Louis Riel rencontra ses visiteurs le jour même de leur arrivée, le 4 juin, étant un dimanche, il leur dit qu'il leur donnerait la réponse le lendemain le 5 juin. Riel donna sa réponse dans l'après-midi, il acceptait. Il faudrait une charrette pour Marguerite et les enfants, et les possessions de la famille. Il fallait aussi des chevaux. Les gens leur dirent que les Indiens Pieds-Noirs en avaient beaucoup. Dumont et ses compagnons se rendirent à la réserve des Pieds-Noirs qui était seulement à quelques milles de la mission de Saint-Pierre.

Ils furent reçus avec circonspection par les Pieds-Noirs.

Apparemment ils n'avaient pas de chevaux à vendre, mais tout-à-coup un des Indiens se détache du groupe et avec un cri de joie vint à Dumont les bras tendus et dit à Dumont, qui le regardait, surpris; "Mon frère, toi qui m'a donné la vie, tu ne me reconnais pas?" Gabriel répondit, "Oui, je crois que tu es l'homme avec qui j'ai échangé mes vêtements, il y a une dizaine d'années?" Et l'Indien de dire, "Mon frère tu aurais pu me tuer, mais tu m'as donné la vie et tu m'as montré de ne pas tuer mon prochain inutilement. J'ai des chevaux et je vais te les donner". Mais Dumont dit, "Non, j'ai seulement besoin de trois chevaux et nous allons les payer!" Le Pied-Noir, lui mit quatre cordes dans la main et lui dit, "Je te donne ces quatres chevaux, ils sont à toi et à tes amis". Dumont ne put faire accepter l'argent par l'Indien.

Mais Dumont avait, suspendu à sa selle un fusil à percussion à deux canons (fusil qu'il se servait quand il était en voyage, pour abattre le gibier qu'il avait besoin pour sa nourriture: canards, oies, perdrix, etc.). Il le décrocha et le remit à l'Indien qui ne put résister, don qu'il accepta avec joie. Le 10 juin, les quatres délégués accompagnés de Louis Riel et sa famille étaient en route pour la Saskatchewan.

Je mentionnais à Antoine que j'avais vu le moment marquant la "Traverse de Gabriel". Antoine me dit que cette traverse était très ancienne, que son père avait raconté que, longtemps avant la naissance d'Antoine le traversier avait été un M. Ouellette dont le petit nom a été oublié.

M. Ouellette, avait un fils adoptif qui l'aidait dans l'opération du bac. Ce bac, contrairement aux autres que nous avons eus plus tard, n'avait pas de cable, au lieu d'être poussé par le courant de la rivière, il était poussé avec des perches. C'était un travail lent et pénible.

(Suite prochainement)

(7) Les gens de Batoche et du Lac-aux-Canards qui avaient connu Gabriel Dumont me dirent que Gabriel était assez grand, un peu plus de six pieds, pesant 240 livres, il lui fallait une monture solide!

(8) Les Indiens croyaient que le cheval caille "était fort en médecine" sans être nécessairement le meilleur coureur ni être très fort ou d'une grande endurance. On considérait le propriétaire d'un tel cheval, un homme chanceux. Le caille était un talisman, un charme.

(9) On pense que cette épisode aurait eu lieu vers 1874, Gabriel devait probablement posséder une carabine à répétition Winchester calibre 44-40 modèle 1872.

(10) Antoine se souvenait, (il avait 16 ou 17 ans), qu'un jour lui et ses compagnons, tous à peu près du même âge, (ils devaient être une dizaine), étaient assis sur des boîtes d'emballage vides, que Batoche Letendre avait jeté à l'arrière de son magasin. Les jeunes parlaient de chasse, de guerre; quand, Dumont passant, arrêta, écoutant leur conversation, il leur dit, "Je vais vous montrer comment approcher un animal sauvage, ou un ennemi, sans bruit" et il leur dit que, "c'était plus facile d'approcher un homme surtout si c'était un blanc Canada (anglais), même l'Indien était plus facile à approcher qu'une bête sauvage qui elle pouvait sentir l'approche d'un être humain". Antoine ajouta, "que Gabriel malgré son poids pouvait marcher sans bruit même dans les broussailles".

(11) Jeu-de-mains: très populaire chez les Sauteux ou Chippewa. Un des joueurs a un petit bout de bois ou un petit caillou qu'il tient dans la main droite ou gauche, montrant l'objet aux autres joueurs, il met ses deux mains arrière le dos et change l'objet de main en faisant bien attention que les autres joueurs ne voient dans quelle main il a l'objet. Ramenant les deux mains fermées devant lui les joueurs gagent tour à tour, sur la main qui, d'après eux doit tenir l'objet. Les joueurs gagent de l'argent, chevaux, fourrures, leurs vêtements, etc. Celui qui tient l'objet a le droit de refuser le pari s'il pense que la gagure (gageure) est trop élevée.

(12) Les compagnons de Dumont étaient Michel Dumas et Moïse Ouellette; tous deux de Saint-Laurent de Grandin et un Métis anglais de Prince Albert, James Isbister.

Île-des-Chênes

Le couronnement de plusieurs années d'études

Vendredi 26 juin fut un jour mémorable pour les 37 jeunes finissants de l'Institut collégial de Lorette et leurs parents (Ces jeunes viennent de Lorette, Île-des-Chênes et Grande-Pointe.)

Pour honorer une tradition bien établie, le tout débuta par la célébration eucharistique en l'église Notre-Dame de Lorette et comme c'était la fête du Sacré Coeur de Jésus, l'abbé Réginald Prescott a parlé du coeur, de l'amour et de son importance dans toute vie.

La remise des diplômes par le directeur, M. Henri Grimard, a suivi à l'Institut collégial et a été pour chacun le couronnement de plusieurs années d'études.

L'orateur invité pour l'occasion a été M. Paul Ruest, directeur général de la division Rivière Seine.

Des prix de mérite pour contribution et services rendus ont été décernés à Suzanne Leclaire, Mary McClenaghan, Susan Duesterhoeft et Joseph Wolfe. Rachel Laurendeau s'est méritée la bourse Chown pour ses études à l'Université du Manitoba. Le titre de l'étudiant de l'année au cours général et enseignement commercial a été décerné à Léonard Brisebois. Il a aussi reçu une bourse d'études de l'Université de Brandon. Heidi McKnight s'est vue nommée étudiante de l'année, programme académique. Elle est aussi récipiendaire d'une bourse d'études de l'Université du Manitoba.

Les élèves suivants se sont mérités, soit un certificat d'excellence ou un certificat d'effort et de continuité: Susan Duesterhoeft, Robert Burak, Heidi McKnight, Rachel Laurendeau, Kevin Van Dekerkhove, Marielle Dupuis et Jacqueline Simard.

Dans leurs discours d'adieu, Rachel Laurendeau, en français et Léonard Brisebois, en anglais, ont exprimé leur reconnaissance à leurs parents et professeurs. La prière des finissants a été récitée par Lucie Grégoire et Gilbert Vielfaure.

Le 27 juin, Lise Lachance a aussi gradué du Collège secondaire de Saint-Boniface et a remporté des médailles en dactylo et carrière.

Voici la liste complète des finissants de cette année: Jacqueline Fillion, Léanne Tremblay, Kim Penner, Suzanne Leclaire, Susan Duesterhoeft, Sherry Rasmussen, Karen Westendorf, Marielle Dupuis, Jocelyne Ross, Lisa Lorter, Sheila Sikorski, Michelle Beauchemin, Phyllis Unger, Marc Bibeau, Jean Sarrasin, Linda Cizik, Mary McClenaghan, Michelle Dumont, Joe Wolfe, Karen Harrison, Angela Morriso Heidi McKnight, Lori Grabowski, David Morley, Donald Tétreault, Léonard Brisebois, Danny Smyrski, Jacqueline Simard, Rachel Laurendeau, Lucie Grégoire, Kevin Van Dekerkhove, Scott Cameron, David Bruneau, Robert Burak, Denis Gauthier, Sylvia Petit et Gilbert Vielfaure.

Les plus jeunes font aussi preuve d'excellence académique. À l'école d'Île-des-Chênes une médaille d'or a été présentée à l'élève méritant dans chaque classe de la maternelle à la 8e année.

Il s'agit de: Ryan Fontaine, Melanie Sparling, Vincent Harder, Lisa Podolsky, Sherri Elrick, Shannon Liska, Angela Walker, Casey Van Gorp, Joanne Neufeld, Kristin Schwark, Tina Dumaine, Donald Trudeau, Jaclyn Dumaine, Nicole Harder, Robert Perron, Brigitte Petit, Lynn Fillion, Nicole Hince, Ingrid Pickering, Michelle Neufeld, Brenda McClenaghan et Susan Ripley.

Un prix de compétence générale a été remis à Brenda McClenaghan.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Lorette

Jubilé d'argent sacerdotal de l'abbé Prescott

Le soleil printannier du 14 juin 1981 est au diapason de la joie qui rayonne des coeurs de l'assemblée, des parents, des amis, des paroissiens et de l'abbé Réginald Prescott, notre digne jubilaire, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lorette.

L'atmosphère de l'église rehausse la célébration par les pensées bibliques appropriées, les fleurs naturelles et l'ensemble de tout le décor. Les jeunes distribuent à chacun un livret complet de la messe, colorié par les étudiants.

Après un vibrant "bienvenue" chanté par la chorale, c'est l'entrée solennelle. Ce fut impressionnant de voir les Chevaliers de Colomb du 4e degré. MM. Marius Lacasse, Léo Sarrasin, Jérôme Brulé, Alex Arnold et Richard Dorge. Suivaient les abbés Jean-Marie Gagné, Roland Bélanger, le père Roland Prescott, ph., Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, célébrant principal, et l'abbé Réginald Prescott.

Après l'entrée des dignitaires M. Guy Manaigre souhaita la cordiale bienvenue à Mgr Maurice Baudoux, aux membres du clergé, à Mme Prescott, mère du jubilaire, ainsi qu'à ses frères et soeurs invités pour la circonstance. A noter ici que Sr Irène et Sr Marguerite Prescott, s.g.m., ont aussi célébré leur jubilé d'argent cette année.

Le psaume 139: "Ta main me conduit, ta droite me saisit, tu as posé sur moi ta main" est exécuté par Mona Gauthier. Ces mots sont tellement à propos et s'appliquent bien à notre jubilaire d'aujourd'hui.

Dans son homélie, Mgr Maurice Baudoux met en relief deux aspects de la vie sacerdotale puisés en Jérémie (1, 4-9) et Paul Cor 2 (13, 11-13).

L'appel de la part de Dieu, d'être son prophète, doit se répercuter parmi tous ceux qui croient en Dieu et Jésus Christ jusqu'à la fin des temps. Dieu dit à Jérémie, "Je suis avec toi et je fais de toi le prédicateur de la Vérité. Tu grandiras en moi pour pouvoir répondre à l'appel que je viens de te lancer". Ceci pour le rôle du prêtre.



Le jubilaire offre la communion à sa mère, Mme Zéphirine Prescott.

Il souhaite, comme Saint-Paul, qu'il soit dans la joie puisqu'il est appelé à croire en Lui, à L'aimer de tout son coeur et de tout son esprit, pour la vie.

Que la grâce du Christ par son Incarnation et sa Résurrection et que le Saint-Esprit vous accompagnent, tout particulièrement en l'occurrence. Il lui dit encore: "Continuez d'être heureux, transmettez cet amour, soyez comme je vous ai connus, l'instrument de paix, et vous en êtes capable par la grâce de Jésus-Christ que vous partagez sacramentellement et parce que vous êtes un avec Lui et pour le bénéfice du peuple chrétien qui vous est confié".

Quand M. le curé a appris qu'on allait le fêter, il a demandé: "Je désire que l'on prie pour les vocations". Oui, prions pour les vocations sacerdotales. La relève n'est pas facile et pour cela il y a urgence particulière de prier.

Il ne faut jamais cesser de prier pour que le Seigneur donne, à son Église, chez nous et ailleurs partout dans le monde, des prêtres pour être son intermédiaire.

L'abbé Prescott a certainement puisé le germe de sa vocation dans sa famille où il avait été élevé dans le respect et l'amour de Dieu, le désir de répondre à tous les appels de Dieu.

Au moment de l'Offertoire, ce fut certainement une joie pour notre pasteur de voir les deux couples vietnamiens venir présenter les offrandes à l'autel pendant que l'on chante le cantique "Seigneur mon Dieu d'un coeur simple et joyeux, j'ai tout donné".

Au baiser de paix, diverses personnes s'approchaient de l'autel pour recevoir de M. le curé la paix du Seigneur afin de la transmettre à l'assemblée. Le jubilaire s'est dirigé vers sa mère et sa famille donner le baiser de paix. C'était émouvant.

Tout au long de la Célébration eucharistique, la foule, d'un seul coeur, fit monter vers le Seigneur ses chants de reconnaissance et de louange, si bien dirigés par Mme Isabel Chartrand. Mme Jeannine Porteous était à l'orgue.

Pendant la communion les deux cantiques "Chante mon âme" et "O Père", je suis ton enfant" ont certainement identifié tous les coeurs dans une profonde reconnaissance envers le Seigneur.

À la sortie la foule, au rythme d'un chant joyeux "J'ai aujourd'hui le coeur en fête", se disperse pour se diriger vers la salle paroissiale pour le banquet.

Les familles

L'après-midi, M. Gérard Cournoyer, maître de cérémonie, présente les invités d'honneur escortés par Mme Alma Désautels et Mme Blanche Bohémier. Le repas fut béni par Mgr Maurice Baudoux suivi d'un toast offert par le préfet de la municipalité, M. Marcel Roch.

Le banquet terminé, M. Cournoyer nous lit le télégramme du Premier ministre, l'Honorable Pierre Elliott Trudeau, et la carte de souhaits de l'Honorable Robert Bockstael.

M. Jean-Baptiste Grégoire, au nom des paroissiens félicite, remercie notre jubilaire et lui rend hommage pour tout le bien accompli depuis dix ans à Lorette. Il est un prêtre convaincu au service de la Parole et de l'Eucharistie - on lui reconnaît son amour profond de Dieu, de la Vierge Marie. Il faut remarquer son aide, son encouragement aux différentes associations: la Ligue des femmes catholiques, les Chevaliers de Colomb, le Comité liturgique, la chorale, l'Arche et les deux familles vietnamiennes.

Il y eut aussi des progrès temporels: un presbytère neuf, un terrain de stationnement, l'église réparée: bancs régénérés au jet de sable, chemin de la Croix illuminé, tapis, tuiles, salle paroissiale modernisée au complet et le tout sans aucune dette.

M. William Danylchuk appuie ce que vient de présenter M. Grégoire. Comme



Célébrant la messe d'action de grâce, on reconnaît, de gauche à droite, le père Roland Prescott, l'abbé Réginald Prescott, Mgr Maurice Baudoux, l'abbé Jean-Marie Gagné et l'abbé Roland Bélanger.

il se fait l'interprète des groupes ethniques, il remercie pour la messe anglaise de 9h00 tous les dimanches. C'est un beau geste très apprécié. Il compare M. le curé au Bon Pasteur qui devine les besoins, s'occupe des infirmes, des vieillards, se prête volontiers à la préparation des premiers communiants.

M. le curé est une inspiration pour chacun d'entre nous et sa contribution spirituelle est remarquable.

M. Georges Prescott prononce un discours humoristique en faisant revivre le passé de son frère Réginald. Toute la famille l'admire car comme l'aîné, il fut leur conseiller discret en toute occasion et un aviseur moral par excellence.

Avec sa famille, Georges remercie son grand frère pour toute la bienveillante attention qu'il leur accorde. Il le félicite de servir le Seigneur dans la foi, la confiance et l'amour. Sans compter, il s'est donné aux autres. Mona Gauthier de sa propre poésie nous a fait chanter "il est en or" et une deuxième fois elle revient à la tâche pour rendre à la façon et dans le style du Révérend père Martial Caron, s.j., "L'Alouette".

Un Chevalier de Colomb, M. Marius Lacasse, brièvement présente les voeux de félicitations, de joie, de bonheur, de longue vie à notre jubilaire au nom de ses confrères.

Le clou de la fête: notre jubilaire nous parle. "Je louerai le Seigneur tant que je vivrai". "C'est une fête d'action de grâce". Je sens de plus en plus le besoin de louer le Seigneur pour m'avoir montré le chemin. "Ta main me conduit - ta droite me saisit. "C'est ce qui s'est passé dans ma vie. Plus je vieillis, plus je réalise que c'est vrai pour moi. Je crois que j'ai été appelé à devenir prêtre le jour de ma première communion dans la chapelle du monastère du Précieux-Sang.

En ce beau jour, j'étais au ciel! je pouvais dire à ce moment ce que je voulais faire. Je considère comme une grande grâce d'avoir eu cette inspiration de devenir prêtre".

"Ma vocation, je la dois à mon père et à ma mère qui parlaient de toutes les vocations avec grand respect, amour et admiration. Une chose dont je me souviens le plus, une des plus grandes réalités, c'est la sincérité et l'honnêteté de mon père sur la vocation du mariage.

"Si vous vous mariez - faites de bons maris mes gars, et si vous faites des prêtres, faites de saints prêtres", disait mon père.".

"Mes parents avaient une grande foi dans la prière. À 7h00, la prière du soir était de rigueur. La prière nous a ouvert les yeux au surnaturel. Dieu était dans la vie de nos parents, Dieu premier servi. Mon père était réaliste sans s'attacher à de faux problèmes. Nous avons donc eu de lui un héritage incroyable".

En terminant, M. le curé nous invite à goûter le gâteau sous forme de bible ouverte confectionné par Mme Julie Lachance.

Il remercie le Comité et sous-comité pour la réussite de cette organisation. Il reçoit ensuite ses cadeaux.

Cher jubilaire, cheminez toujours vers les sommets en attendant votre jubilé d'or.

Lilliane LANSARD



Les derniers mots de remerciements de Réginald Prescott.

Saint-Claude

La foire agricole continue à se développer

Une fois de plus, la foire agricole de Saint-Claude et Haywood s'est avérée un succès.

Tôt, samedi 20 juin, les gens prenaient place le long des rues destinées à être le parcours du défilé de chars allégoriques De loin, on pouvait entendre le son de cornemuses des Forces armées de Portage-la-Prairie, dernière répétition avant de mener la marche du défilé qui durerait une heure et demie.

L'ensemble du défilé était spectaculaire: la fanfare des Forces armées, bicyclettes décorées, cheveaux, automobiles antiques, groupes ethniques savoyards et bretons, imposante représentation du club 4H et plusieurs chars allégoriques construits de façon professionnelle, représentaient diverses compagnies.



Marie Philippe, Rose Rey et Diane Arbez

Les pompiers de Saint-Claude ont tenu à ne pas passer inaperçus avec leur char allégorique. Soudainement, au cours du défilé, un incendie a éclaté sur leur char allégorique. Ces dévoués pompiers ont essayé tant bien que mal d'éteindre ce feu simulé, qui, toutefois, paraissait très réel avec l'épaisse fumée qui en était projetée. Un bel esprit de fête régnait avec les chansons, la musique et les commentaires provenant de plusieurs chars allégoriques tout le long de la route.

Sur le terrain de jeux, les activités étaient nombreuses et variées. Il y avait de quoi se divertir. Le grand carrousel et autres jeux Midway, l'exposition d'objets d'art ménager, le musée, l'exposition d'animaux, y compris ceux des Pères trappistes, le programme du club 4H, tout cela faisait circuler les gens et captait leur intérêt.

Un pavillon, reflet de la culture savoyarde, s'intégrait très bien à la fête. Deux dames habillées en costume de la Savoie accueillaient les visiteurs. C'était une occasion de s'instruire sur ce coin des Alpes d'où viennent un bon nombre de nos pionniers de Saint-Claude. De grands posters en français nous renseignaient sur le mode de vie et les beautés du paysage en Savoie. Des films sur la Savoie et des chansons montagnaises par un groupe d'une vingtaine de jeunes Savoyards de Saint-Claude, Haywood et Notre-Dame-de-Lourdes nous faisaient connaître davantage leur riche culture. On pouvait également goûter des mets savoyards: pain, fromage et biscuits. Tout cela accompagné, bien sûr, de bon vin blanc.

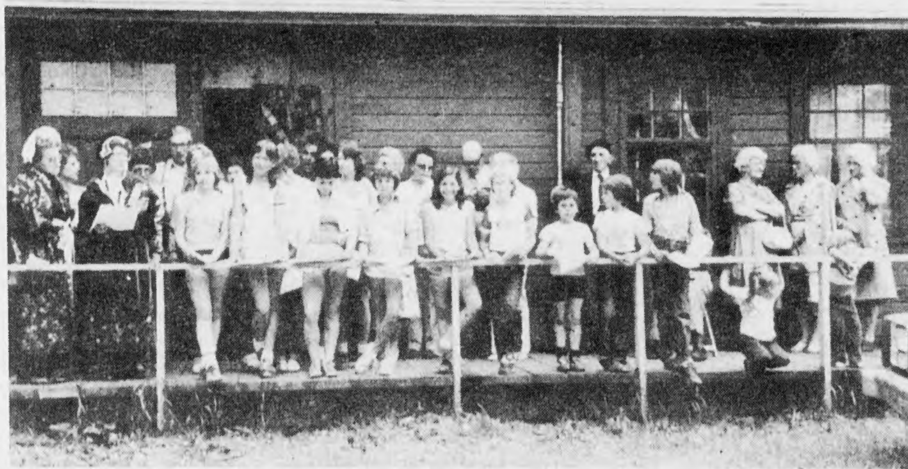
Pour terminer la soirée de samedi il y avait danse en plein air et, à l'entr'acte, une démonstration de danses carrées par les danseurs "Prairie Squares".

Les tournois de balle faisaient partie des activités des deux journées de foire.

Dimanche 21 juin, de nouvelles activités s'ajoutaient au programme. Il y avait concours de chevaux et de chèvres. Ces deux événements ont attiré beaucoup de monde mais la pluie est venue interrompre sans toutefois mettre fin au concours. Les chèvres ont été déménagées dans l'aréna, les spectateurs ont suivi et les juges ont continué leur travail à l'abri.

Les organisateurs de la foire agricole se disent très satisfaits de la fête et comptent continuer d'ajouter des événements spéciaux d'année en année.

Voici les noms des gagnants de trophées pour exposition d'objets: trophée, section senior: Mme Marie Philippe de Saint-Claude; trophée, section junior: Diane Arbez de Saint-Claude; trophée, grand total de points: Mme Rose Rey de Saint-Claude. Les gagnantes du concours spécial de "Safflo" sont Mme Cécile Lambert et Mme Dorothée Dequier, toutes deux de Haywood.



La participation à la fête n'a pas manqué cette année.

Liste des gagnants dans le défilé: bicyclette la mieux décorée (chez les filles Colette Demas et chez les garçons: Roger Demas; bicyclette du plus jeune participant: Michelle Dubourg, deux ans.

Char allégorique appartenant à une organisation: 1er prix: Club de l'âge d'or de Saint-Claude; 2e, les Savoyards; 3e, Club 4H de Saint-Claude, section veaux laitiers.

Char allégorique, catégorie professionnelle: mention honorable: "Modern Dairies"; char allégorique local: les pompiers de Saint-Claude; automobile antique: M. Abe Martens, Elm Creek; équitation et décoration: Mlle Debbie Grettum de Darlingford.

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD



Cécile Lambert et Dorothée Dequier.



Les voyageurs estivals ont fait leur première apparition à Saint-Claude la semaine dernière. Un groupe d'une soixantaine d'élèves de Saint-Boniface sont venus visiter, entre autres la Crémerie locale.

Somerset

Les activités du club de l'âge d'or

Certains événements des dernières semaines ont beaucoup attristé plusieurs de nos membres à savoir les décès de trois membres fidèles et dévoués de notre club: M. Alphonse Nadeau, paisiblement à sa résidence; Mme Laurette Messner, à l'hôpital de Swan Lake, et M. Marcel Labossière, subitement à sa résidence.

On se souviendra de leurs nombreux services comme membres de la direction du club.

Des témoignages de sympathie furent offerts à ces familles en deuil. Par ailleurs, le 12 juin, environ 300 membres se réunirent à Morden, Manitoba pour assister au grand rallye des clubs de la région. Le club de l'âge d'or de Somerset fut très bien représenté.

M. H. Einarson, membre de la législature pour Rock Lake, énuméra les avantages dont bénéficient les citoyens âgés l'Honorable Jack Murta, nous apporta les souhaits du gouvernement. En hommage au centenaire de Somerset, Mme Aldéa Weicker présenta un bref exposé rappelant des reminiscences de pionniers de Somerset.

Le 16 juin, 30 membres de notre club se réunirent à la salle paroissiale pour jouir ensemble d'un après-midi de loisirs. Le programme comprenait des jeux variés, la fabrication de beaux chapeaux. La chanson centenaire de Eglantine et Monique Labossière fut très appréciée. Notre participation au défilé du centenaire a donné beaucoup de plaisir à tous. Nous sommes heureux aussi de pouvoir être au service du thé des Pionniers qui aura lieu dimanche le 5 juillet à la salle communautaire de Somerset de 15h00 à 17h00.

N'oublions pas le voyage qui se fera vers Jasper, Banff, etc. Le départ sera le 20 juillet à 7h30 du Manoir de Somerset. Les activités du club n'auront pas lieu aux mois de juillet et août.

Aldéa WEICKER

Sacré-Coeur

Quelques capsules

Pour célébrer le 76e anniversaire de la paroisse un pique-nique avait été proposé le 14 juin dernier au parc Saint-Vital. À cause du mauvais temps, le comité décida de réunir les paroissiens au sous-sol de l'école. Après la messe de midi, célébrée par le père Dominique, tous ont participé au goûter et à des jeux de toutes sortes.

L'équipe de balle molle pour femmes du Sacré-Coeur a été victorieuse plusieurs fois, mais malheureusement la coupe éliminatoire a été remportée par l'équipe de Saint-Edouard (19 à 11). Denis Gareau et son équipe ont fait preuve d'enthousiasme et de loyauté.

Le 17 juin, à la dernière réunion du conseil paroissial, on présenta les rapports des comités: Flora Gareau, liturgie; Octavie Forcier, visites aux malades et Rose Boulet, finances. C'est avec regret que le conseil accepta deux démissions: Sr Pauline Saurette, qui quittera la paroisse en septembre pour aller oeuvrer en mission à Haïti; et Edith Boulet qui, après avoir obtenu son baccalauréat ès arts au Collège de Saint-Boniface partira aussi pour poursuivre ses études à Montréal.

La chorale a besoin de nouveaux membres pour septembre. Les hommes surtout sont invités à se joindre au groupe. Toute personne intéressée doit voir René Charrier, maître de chant ou encore appeler au secrétariat au No 774-5863.

Un pélerinage à Sainte-Anne aura lieu le mercredi 22 juillet. Le départ se fera de l'église du Sacré-Coeur, 600, Bannatyne, à 8h45. Prix du billet: $4.00. Mmes Beaulieu (233-1993) et Forcier (775-1506) vous donneront tous les renseignements nécessaires.

Odette JOBIN

Saint-Lazare

Une fête assez spéciale à l'école

Les élèves de l'école élémentaire ont célébré la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Canada en même temps. Pour marquer l'année des handicapés, le conseil étudiant a organisé un programme spécial "Jeux olympiques pour les handicapés".

Les élèves de la 1re et 2e années avaient un bras en écharpe et lancaient un sac remplit de fèves. Stéphane Deschambault fut le vainqueur.

Chez les 3e et 4e années, on leur avait attaché les mains derrière le dos et ils avaient à pousser le sac de fèves à genoux. C'est Odette Huberdeau qui gagna.

En 5e et 6e, c'était une course assis avec les deux pieds attachés et le gagnant fut Ivan Huberdeau.

Les élèves de 7e année étaient sourds et ils ont participé à un concours de lecture sur les lèvres. Diane Hayden remporta la palme. Les étudiants de la huitième année ont pris part à un match muet en mathématiques. Raymonde Chartier et René Simard remportèrent le premier prix.

Les élèves de 9e année étaient aveugles et ils ont pris part à une course d'obstacles que remporta Sharon Hayden et Tony Houle.

La fête se termina par deux films, "Voyageant à travers le Canada" et "I'll find a Way". Ce dernier décrivait la vie de jeunes enfants handicapés.

Grâce à ce film et surtout à leur participation au programme, les élèves ont une meilleur compréhension des problèmes qu'ont à faire face les handicapés, et comment, par leur tenacité et leur confiance, ils réussissent à vivre une vie quasi-normale.

. Armand GUÉNETTE

Deux départs de l'école

C'est avec beaucoup de regret que la population de Saint-Lazare voit partir son directeur de l'école élémentaire, M. Raymond Painchaud. Au cours de son année passée chez nous, Raymond a su attirer le respect de tous, étudiants, professeurs et parents. Nous lui souhaitons bonne chance dans son prochain champ d'action et nous espérons qu'un jour nous aurons le bonheur de le retrouver dans notre école.

Après cinq années comme professeur à l'école élémentaire, Gilles Laurent a décidé lui aussi de se diriger vers de nouveaux défis. Nous le remercions pour sa contribution au cours de ces cinq dernières années et nous lui souhaitons toute la chance au monde dans sa nouvelle école. Nous formulons les mêmes voeux pour son épouse Jocelyne qui était professeur de français à l'Institut collégial de Birtle.

Du côté des finissants

Un nombre imposant de gens de Saint-Lazare (environ 100 me dit-on) ont assisté à la graduation de cinq filles de chez nous à Prince Albert en Saskatchewan. Ces graduées de l'Académie Rivier étaient Léonne et Rachel Huberdeau, Anita Fouillard, Roberta Chartier et Lowrie Selby.

Les exercices débutèrent par une messe célébrée par l'abbé Pappen dans la chapelle des soeurs pour se continuer dans l'auditorium de l'académie où 34 demoiselles reçurent leur diplôme. Gisèle Fafard et Louise Plante, toutes deux de Saint-Lazare agissaient comme maître de cérémonie.

Anita se mérita un prix pour sa compétence en dactylographie, Léonne en économie domestique et Rachel obtenait une bourse en couture.

Toujours en parlant de graduation, celle des élèves de l'Institut collégial de Birtle eut lieu le lundi soir 29 juin. À cette occasion, deux garçons de chez nous reçurent leurs diplômes. Il s'agit de Jean-Pierre Decorby et René Lemoine.

(Combien de gradués aurons-nous l'an prochain? Est-ce que la classe de 1982 dépassera celle de 1981?)



Tout le monde est fin prêt pour le départ

Les éclaireurs sont partis pour Banff

Les éclaireurs partirent le 30 juin au matin pour participer au "Jamboree" canadien des scouts à Banff. Les éclaireurs sont Michel et André Chartier, Alain Lemoine, Brent Horning, Darcy Peppin, Yvan Huberdeau et Adrien Fouillard. Leurs chefs pour ces dix jours sont Marguerite et James Bagley. Ils se sont joints aux groupes de Virden et Birtle pour le voyage.

À la veille de leur départ, les éclaireurs désirent remercier le comité de parents, tous ceux et celles qui les ont encouragés durant l'année et aussi le frère Etienne Aubry, Commissaire du district de la Rivière Rouge, et son conseil, pour l'octroi de $500.

Aux collaborateurs

À Lorraine et Roberta Huberdeau ainsi qu'à Annette et Omer Chartier je dis merci pour votre collaboration en me fournissant des détails pour certains événements et j'espère pouvoir compter sur cette même collaboration dans le futur.

Armand GUÉNETTE

Saint-Joseph

Au Sri Lanka avec Colette Parent

Enfin on reçoit des nouvelles du Sri Lanka! Le courrier prend onze jours à arriver. Collette travaille au "Holy Family Convent", une école privée catholique, pour filles seulement. Il y a environ deux mille étudiantes de la première à la douzième année.

La première classe à laquelle elle assista fut une classe de français et malgré sa réticence en arrivant, elle dut l'enseigner car ainsi il en avait été décidé! Pas plus compliqué que ça "No problem". C'est une expression courante. "Les filles sont très gentilles. Les dernières cinq ou dix minutes de la classe, elles m'enseignent le Sinhalese et rient de moi."

Ensuite elle alla avec le professeur de musique, qui devait accompagner pour une classe de "rhythmic activity", leur P.T.). Là aussi le professeur lui demanda de prendre la classe. "Elles sont beaucoup plus flexibles que nous dans leurs manières."

Ensuite il y eut des cours d'économie domestique où Colette apprit à faire du "vegetable roti". Puis elle doit aller aux classes de danses orientales, d'artisanat et de musique orientale. "Quelle belle manière d'apprendre une culture!" dit-elle.

Colette demeure avec une famille où il y a le père, la mère, une fille de quatre ans, une cousine et deux servants. Ils sont tous très gentils. Les servants ne mangent jamais avec la famille. Ils sont servants et ils le savent. Ils mangent dans la cuisine après les autres. "C'est vraiment 'platte' mais ce sont leur coutumes. Leur manger est très bon".

Dans les rues ils se font reconnaître tout de suite comme touristes, alors les mendiants les achalent. "Madame". Si ce ne sont pas les mendiants, ce sont les petits garçons, "Madame, un roupie!" On les a bien averti en arrivant, de faire attention au pickpockets. Les autobus sont bondés. La porte est en arrière et il y a toujours du monde qui pousse pour embarquer. "Une fois arrivée à ma destination je me suis aperçue que mon sac avait été coupé avec un couteau et que mon porte-monnaie était parti; il ne contenait que deux dollars canadiens et quelques papiers. Les servants disent: "Il y a beaucoup de bon monde au Sri Lanka et il ne faut pas condamner tous les hommes à cause de la stupidité de quelques-uns (les pickpockets).

Les pluies ont tardé au Sri Lanka alors on manque d'électricité à certaines heures. "Il est 19h30 et l'électricité n'est pas encore mise alors j'écris à la lampe à l'huile. Ici il fait noir à 18h30.

Tout le monde travaille au pic et à la pelle. Il n'y a pas de machines simples. Quand il y a un travail à faire, il y a environ vingt personnes pour l'exécuter. Il y a quelques petits tracteurs Massey-Ferguson mais le progrès est est très lent.

Chère Colette, nous sommes contents d'apprendre comment vivent nos frères et soeurs de l'autre côté de la terre.

Marie SARRASIN

Trois finissants

Nos trois finissants sont: Gérard Fillion, Julien Brais et Paulette Damphousse.

Otterburne

Une surprise pour l'abbé Laval Cloutier



M. le curé a bien du mal à se retenir de sourire pour la photo.

Dimanche le 28 juin 1981, les paroissiens d'Otterburne se réunissaient pour célébrer le 21e anniversaire de prêtrise de notre curé et ami Laval Cloutier.

Pierre Beaudoin a ouvert la veillée avec une adresse à l'abbé Cloutier. Un plateau lui fut présenté en souvenir. Ensuite, Pierre Beaudoin et Rosaire Roy nous conduisaient pour des chansons à répondre.

Moi-même, je présentais quelques cadeaux à l'abbé (livres de cuisine, sacs à ordure, gants à vaisselle, et une liste de 20 femmes qui se sont offertes pour lui apprendre à cuisiner).

La pluie fit descendre tout le monde au sous-sol de l'église où un goûter fut servi. Pour une fois, on peut se vanter d'avoir fait une surprise à notre curé.

Arthur POIRIER

INTERROGATION

Dieu «en vacances»!!!

Elle est grande la tentation de "mettre Dieu en vacances" le temps des vacances: "Messe, prières, méditation, réflexion... tout prend le bord pendant les vacances... faut quand même se reposer!"

Elle est sournoise la tentation de "metre Dieu en veilleuse" le temps des vacances: "Se reposer de la religion, ça ne peut que nous faire du bien... on revient après plus convaincu, plus en forme!"

Elle est simpliste la tentation de "mettre Dieu au neutre" le temps des vacances: "J'vais à la messe tous les dimanches de l'année... que j'en saute quelques-uns pendant les vacances, me semble que ça ne fait rien!"

Elle est dangereuse la tentation de "se reposer de Dieu" le temps des vacances: "Les enfants? Bah, il en ont eu ben assez à l'école et à l'église... faut les lâcher tranquille de temps en temps!"

Elle est tortueuse la tentation de "remiser Dieu" le temps des vacances: "Je sais que je ne devrais pas... mais, ma foi, si le Bon Dieu ne comprend pas ça, il n'est vraiment pas bon!"

Elle est hypocrite la tentation d'"oublier Dieu" le temps des vacances: "Personne ne nous connaît ici... pas un chat va savoir qu'on n'est pas allé à la messe!"

Elle est justifiable la tentation de "mettre Dieu au rancart" le temps des vacances: "Moi, je vois ça comme ceci... premièrement... deuxièmement..."

Elle est raisonnable la tentation de "laisser Dieu tranquille" le temps des vacances: "Après la création, Dieu s'est reposé le troisième jour... après une année de travail, moi aussi je me repose...!"

Comme si Dieu pouvait se reposer de nous... comme si nous pouvions nous reposer de Dieu!

Un amant qui aime d'un amour passionné, peut-il se reposer de celle que son coeur recherche?

Une maman qui aime d'un amour tout donné, peut-elle mettre ses enfants en veilleuse le temps des vacances?

Un jeune qui aime d'un amour fou celle qu'il découvre un peu plus chaque jour, peut-il la mettre au rancart le temps d'un repos?

Un enfant qui aime d'un amour tout entier, peut-il remiser son père question de se refaire?

Non... certes, il se peut que l'un ou l'autre cherche à créer une distance temporaire, un espace physique pour un temps... mais l'objet de son amour demeure présent dans son coeur, comme une joie cachée, comme une richesse à découvrir, comme une nostalgie qui crée l'ennui...

Alors, pourquoi vouloir faire faire à Dieu ce dont nous sommes incapables de faire face à ceux que l'on aime? Dieu, ne nous aime-t-il pas d'un amour passionné, tout donné, fou, tout entier? Et nous, ne l'aimons-nous pas d'un amour passionné, tout donné, fou, tout entier?

Dieu "en vacances", ça pourrait peut-être devenir:
- un nouvelle façon d'exprimer son amour pour Lui en s'émerveillant devant la beauté de sa création, en lui rendant grâce pour les jours de repos et de détente, en Le rencontrant dans le silence d'une nuit étoilée, dans le calme de la brise du soir;
- un nouvelle façon de Le prier en jasant bien simplement avec Lui à partir de ce que je vois, ce que j'entends, ce que je ressens, ce que j'espère;
- une redécouverte de la célébration des merveilles du Père dans le partage du Pain de la Vie et de la Parole de son Fils;
- un ressourcement d'amour fraternel par une vie de famille plus intensive, une intimité plus grande avec mon époux/épouse, plus de temps passé à parler avec les enfants de ce qui les intéresse;
- une plongée dans la charité en renouant des liens d'amitié, en pardonnant à certains membres de la parenté, en accueillant à bras ouverts visiteurs et étrangers...
- un temps pour rebâtir le pont entre moi et mon Dieu, entre moi et mon ami le Seigneur Jésus, entre moi et l'Esprit saint;
- un temps pour redire et revivre d'amour... car Dieu, même en vacances, n'est-Il pas Amour?

Claude BLANCHETTE, ptre

Vie sociale

Naissances

*Lynne Joanne **Larivière**, fille de Guy et de Cécile, née le 26 avril, pesant 7 livres 9 onces.*

Baptêmes

*Lloyd Peter, fils de Pierre **Allarie** et Evelyn **Hogue** de Île-des-Chênes, né le 25 mai et baptisé le 28 juin en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde. René et Annette Allarie sont parrain et marraine.*

*Mireille **Lagassé**, fille de Henri et Suzanne Lagassé, dimanche le 21 juin en l'église de Saint-Adolphe.*

*Ryan **Shand**, fils de Ian et Jacinthe Shand de Saint-Adolphe, dimanche le 14 juin dans l'église de Saint-Adolphe.*

*Le 14 juin, Danielle **Stott**, fille de M. et Mme Jeffrey Stott de Niverville, en l'église de Saint-Adolphe. Grands-parents: M. et Mme Jack Stott et M. et Mme Marcel Aubin.*

Mariages

***Marcel Coulombe**, fils de Noëlla et **Monique Larivière**, fille de Thérèse et Armand, se sont mariés à Saint-Malo le samedi 20 juin 1981.*

*Samedi le 20 juin en l'église de Saint-Adolphe, **Rachelle Dupont** devint l'épouse d'**Aimé Chaput** de Saint-Adolphe.*

*Samedi le 13 juin en la Cathédrale de Saint-Boniface, **Lucille Hince** devint l'épouse de **Gilles Chaput** de Saint-Adolphe.*

Décès

*Michael **PLESE**, 26 ans, décédé le 21 juin à Marchand, Manitoba. Il était l'époux de Thérèse Fréchette. Les funérailles ont eu lieu le 25 juin.*

*Joseph **SAVIGNAC**, 88 ans de Saint-Boniface, décédé le 20 juin.*

*Arthur **SYLVESTRE**, 76 ans de Saint-Boniface, décédé le 23 juin.*

La Broquerie

Ils sont les derniers de leur race

Douze élèves viennent de terminer leurs études à l'école secondaire de La Broquerie. La cérémonie de la collation des diplômes qui avait lieu vendredi soir nous a fait voir que ce groupe est quand même spécial. Notons ici que sur les 12, cinq ont reçu un certificat d'excellence. On a aussi vanté les exploits de certains finissants soit aux Jeux floraux, à l'Exposition scientifique divisionnaire, au Concours des jeunes mathématiciens, à Génies en herbe, et j'en laisse. Ces jeunes ont rapporté beaucoup de trophées, de médailles et d'honneur à leur école. On n'a pas manqué de leur dire et de les en remercier.

Les finissants ont voulu honorer Denis Beaudette, un de leurs anciens profs en lui léguant la charge de maître de cérémonie. Celui-ci s'est très bien acquitté de sa tâche en mêlant humour, sentiments et "petites piques" que les finissants ont très bien compris.



Voici la plus récente photo du groupe des finissants (prise l'an passé) que j'ai réussi à dénicher. Vous les reconnaissez sans doute, bien que l'année écoulée leur ait ajouté une légère touche de sagesse et de maturité.

De gauche à droite: Suzanne Laramée, Françoise Mireault, Ginette Tétrault, Christiane Dubé (qui ne finit pas cette année), Marianne Rivoalen, Jacqueline Lafrenière et Rachel Mireault; 2e rangée: Raymonde Gagné-Fréchette (titulaire), Richard Nadeau, Fernand Piché, René Blanchette, Alain Fournier, Marcel Desorcy et Claude Moquin.

Distinctions spéciales

Chaque année, on profite de l'occasion pour remettre des prix à des finissants qui se sont distingués de façon spéciale - j'ai cru bon de vous en faire l'énumération:

Rachel Mireault: certificat d'excellence (moyenne de 90% en 24 crédits); prix d'effort, prix d'excellence académique, bourse "chown Centennial".

Richard Nadeau: prix pour qualité de chef et personnalité; bourse du comité de parents à l'élève qui a le plus contribué à promouvoir la langue française;

Marianne Rivoalen: certificat d'excellence (moyenne de 88% en 24 crédits), bourse de la division scolaire Seine pour excellence académique;

Jacqueline Lafrenière: certificat d'excellence (moyenne de 87% en 24 crédits), bourse de la division scolaire Seine pour excellence générale;

Ginette Tétrault: certificat d'excellence (moyenne de 84% en 24 crédits);

Françoise Mireault: certificat d'excellence (moyenne de 81% en 22 crédits).

Où s'en vont ces jeunes? On les retrouve l'an prochain soit sur le marché du travail, soit au CUSB, au Collège communautaire, au "Red River Community College", à l'Université du Manitoba et y en a qui figurent encore sur la liste des indécis.

Les anciens se souviennent que le groupe actuel de finissants était en 2e année lorsqu'on avait commencé l'implantation graduelle des classes françaises en 1re année. Ils ont donc étudié en classe mixte jusqu'en 9e, la dernière classe du genre à La Broquerie.

Les finissants peuvent donc dire à juste titre qu'ils sont les derniers de leur race. On les a félicités en leur souhaitant paix, prospérité et franc succès.

Rino OUELLET

L'UNF fêtera le 14 juillet

À l'occasion du 192e anniversaire de la prise de la Bastille, l'Union nationale française organise pour ses membres et amis(es) - et pour tout ceux "qui ont gardé un petit coin de France au fonds de leur coeur" - une célébration digne des plus belles traditions populaires.

La Fête se tiendra au siège de l'Union 541, rue Giroux à Saint-Boniface. Elle se célébrera le samedi 11 juillet, c'est-à-dire trois jours vant la date officielle, de façon à pouvoir profiter du congé de fin de semaine. Il ne sera pas question de se lever tôt le lendemain matin pour reprendre le travail!

Comme il ne saurait y avoir de célébration sans événement gastronomique, un repas sera préparé par M. et Mme Beltrand, les propriétaires bien connus de la pâtisserie "La Tour Eiffel".

Le samedi 11 juillet les portes de l'Union nationale française s'ouvriront à 18h30 afin de permettre aux invités de rencontrer leurs amis et de faire de nouvelles connaissances. On s'attend en outre à la visite du consul de France, M. Louis Vannini et Mme qui seront présents.

Après le repas, on pourra danser jusqu'à une heure avancée de la nuit selon la coutume du 14 juillet. Il y aura de la gaieté, des chansons, de la danse, pour tous, jeunes et vieux, petits et grands, amateurs de musique classique ou moderne.

On peut déjà réserver ses places, en téléphonant le soir à: Claude au No 233-2362, Laurence au No 233-0663, Eloi au No 347-5522 pour la région de Saint-Pierre.

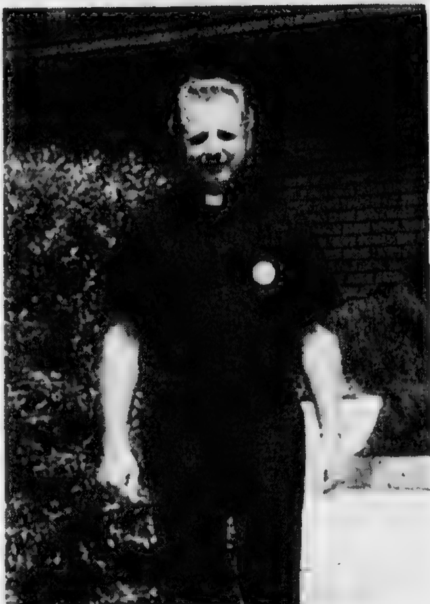
Un endroit merveilleux: Villa Maria

Le 28 juin il y eut une journée d'accueil à Villa Maria, la maison de retraites à Saint-Norbert.

Ce sont les Révérends Pères Jean-Paul Isabelle, Denys Ruest et Isaïe Blanchette, Oblats de Marie-Immaculée, qui ont accueilli les visiteurs: les familiers de Villa Maria avec leurs enfants, leurs amis et d'autres qui voulaient connaître ce lieu de repos, cette maison de retraites où il fait bon rencontrer le Seigneur.

Les retraites fermées au Manitoba commencèrent en 1940 avec l'initiative de l'abbé Blais, maintenant Mgr Blais. Mais c'est en 1942 que les Oblats acceptèrent la direction de la première maison de retraites fermées, "Notre Dame du Cénacle", située au coin des Rues Provencher et Langevin qui devint par la suite les bureaux de l'architecte Etienne Gaboury.

Maintenant à Villa Maria, le même mouvement se continue mais avec des laïcs engagés. En 1958, un groupe de laïcs décida de former une corporation qui deviendrait propriétaire d'une maison de retraite (Villa Maria) tout en donnant la direction aux Révérends Pères Oblats. Villa Maria ouvrait ses portes aux retraitants en 1960 et c'est sur une étendue de plusieurs acres de terrain, dont neuf acres paysagés, que les pensionnaires peuvent se promener pour se détendre, méditer et prier.



Le père Jean-Paul Isabelle

Depuis, c'est dans ce site enchanteur que des retraites fermées ont lieu tous les ans, du mois de septembre au mois de juin. Dans les dernières années, la pensée devenue plus oecuménique permit aux non-catholiques d'assister aux retraites prêchées par les prédicateurs de Villa Maria: les portes sont ouvertes à tous ceux qui veulent connaître Jésus-Christ et son Église. Certains groupes, tel l'armée du Salut, les Mennonites, peuvent aussi profiter des lieux en louant une partie de la maison pour leurs conférences.

En plus, durant l'été, même si il n'y a pas de retraites prêchées, il peut y avoir des retraites dirigées. Une retraite dirigée a pour but d'approfondir les relations personnelles avec Dieu dans une atmosphère de silence et de prière. Bien qu'il n'y ait pas de conférence, les retraitants rencontrent chaque jour un directeur.

Il est bon aussi de mentionner que le sujet monétaire ne doit pas être un obstacle à faire une retraite à Villa Maria. L'offrande est libre et selon les moyens de chacun. Villa Maria offre beaucoup et c'est à nous de savoir profiter de cet endroit merveilleux mis à notre disposition grâce à la corporation de laïcs dont l'exécutif actuel est: Harry Berendse (président), Robert Bockstael (trésorier), Jos Green (vice-président), et Conrad Wyrzykowski (secrétaire); et aussi grâce au personnel de Villa Maria: Père Jean-Paul Isabelle, o.m.i., directeur; les Pères Denys Ruest, Omer Desjardins, Isaïe Blanchette, o.m.i., prédicateurs; le père Eugène Dubreuil, o.m.i., directeur spirituel; le frère Maurice Comeau, o.m.i., entretien; et Mlle Germaine Chaput, secrétaire.

La journée de mérite à Noël-Ritchot

C'était "Journée de mérite", jeudi le 25 juin pour les élèves de la maternelle à la troisième année de l'école Noël-Ritchot.

Les professeurs: Thérèse Aubin, de la maternelle, Pierrette Manaigre de la première année, Micheline Lessard de la deuxième année et Marguerite Dumesnil de la troisième année ont démontré avec leurs élèves qu'à cinq, six, sept, huit ou neuf ans ont pouvait être maîtresse de cérémonie, présenter des fleurs, des remerciements, donner une poignée de main à un copain, chanter, mimer, danser, écouter et être discipliné. De quoi faire rougir des plus grands, mais rendre heureux parents, grands-parents et amis présents.

C'est sûrement la raison pour laquelle tous ces jeunes, sans exception, ont reçu de la part de leur professeur un certificat de mérite. Les raisons ou les mérites étaient des plus variés: sens de l'humour, bonne attention, responsabilité, loyauté, succès général, beau sourire, popularité, politesse, gentillesse, talent d'artiste, franchise, amabilité, et j'en passe...

Professeurs et élèves ont su aussi remercier tous les bénévoles qui les ont aidés durant l'année 80-81 et c'est en faisant la chaîne d'amitié que l'après-midi se terminait pour nous et que des vacances commençaient pour d'autres, des vacances bien méritées.

Rachel TURENNE



Une fois de plus à l'école Noël-Ritchot, les enfants étaient à l'honneur.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARCEL LABOSSIÈRE, du village de Somerset, au Manitoba, cultivateur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4 avant le 1er août 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de juin 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LAURETTE MESSNER, du village de Somerset, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er août 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de juin 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DARIA DEMETRIOFF, aussi connue comme Doris Demetrioff, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de George Demetrioff, du même endroit, coupeur de cuir.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 3 août 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de juin 1981.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LUCIEN BEAULIEU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 3 août 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de juin 1981.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Saint-Eustache

Les paroissiens ont fêté deux fois

C'était double fête à l'église de la paroisse de Saint-Eustache, dimanche le 28 juin. Nous fêtions avec grande joie le 80e anniversaire de l'arrivée des religieuses de Notre-Dame-des-Missions. Mgr Charles Empson célébrait l'Eucharistie en action de grâce.

À l'homélie Mgr Empson a fait ressortir les points remarquables qui caractérisent si bien les religieuses qui ont oeuvré à Saint-Eustache depuis 80 ans. Il a relevé entre plusieurs autres qualités, la charité et le dévouement inlassable dont nous bénéficions encore d'elles aujourd'hui. Aussi Mgr Empson a parlé beaucoup de ce qui favorise l'éclosion des vocations et a rappelé la nécessité de prier pour les vocations religieuses.

À cette fête anniversaire nous avions aussi célébré le 25e anniversaire de profession religieuse de Sr Diane Belisle, r.n.d.m.

Lors de cette cérémonie, M. Hector Allard se faisait l'interprète des paroissiens et fit un récit historique avec grande éloquence. Une plaque commémorative fut offerte à Sr Marguerite-Marie Loiselle, 96 ans et l'aînée de toute sa communauté.

Les décorations à l'église et à l'extérieur du couvent ont été faites par M. Robert Allard.

Dans l'après-midi un grand nombre de personnes se rendirent au couvent des religieuses où Mme Cécile Rivard avait organisé un goûter-rencontre.

Mme Robert ALLARD



Le couvent de Saint-Eustache

Un bref historique de la mission

Le 18 octobre 1901, quatre religieuses de Notre-Dame-des-Missions arrivaient de France, pour s'installer à Saint-Eustache. C'étaient: mère M. St-Albert, mère M. Pia de Jésus, Sr M. St-Eusébie et Sr M. Ste-Ida. Elles furent cordialement accueillies par M. l'abbé Arcade Martin, curé, et tous ses paroissiens. L'ancien presbytère leur servaient de monastère provisoire. À cette époque, l'église, le presbytère, l'école et quelques maisons formaient le village.

Le 4 novembre de la même année, elles prennent la direction de l'école qui compte 105 enfants, répartis en 3 classes. L'enseignement bilingue y est donné, ainsi que le catéchisme. En plus, chaque dimanche, 3 religieuses enseignent la religion non seulement aux jeunes, mais aussi aux adultes.

Le dimanche 13 mars 1904, après la grand messe, avait lieu la bénédiction de leur nouveau couvent par Mgr A. Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Tous les paroissiens assistèrent à cette imposante cérémonie.

Jusqu'en 1922, elles acceptent des pensionnaires. De janvier 1922 à novembre 1926, on accepte de nouveau des pensionnaires. Petit à petit avec le transport des élèves en autobus, le besoin de pensionnat ne se fait plus sentir. À l'école, les soeurs continuent d'enseigner mais leur nombre diminue et enfin, la direction de l'école retourne aux séculiers

Aujourd'hui, à part une d'entre elles qui fait de la suppléance à l'école et qui enseigne la catéchèse, les soeurs qui habitent le couvent sont des retraitées qui malgré leur âge, rendent encore service à leur communauté religieuse. Depuis 1973 le sous-sol du couvent sert de local au club de l'âge d'or.

L'apostolat actuel est: la prière, la présence, la visite des malades, la participation à la chorale paroissiale et l'entretien des autels et du linge de l'église.

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER: beau grand logis, 1er étage, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, garage, cour, chauffage et électricité payés, rue Saint-Jean-Baptiste, proche du collège, bail et dépôt requis. Libre le 1er août 1981, prix raisonnable. Tél.: 247-5241.
-1105-

À VENDRE: "Motor Home Conversion 1966 Ford", "1 ton Step Van", 500 milles au moteur 289 refait, belle menuiserie, toutes les options possibles, couche 5 adultes, construit professionnellement, approuvé par le Département du travail. Demande $6,000 ou meilleure offre. Tél.: 257-9663 après 22h.
-1112-

À LOUER: rue Dollard, 2 pièces partiellement meublées avec facilité de cuisine pour personne tranquille. Libre le 1er août. Prix $115/mois, inclus toutes utilités. Tél.: 233-6054 après 16h.
-1121-

À LOUER: appartement de 4 pièces, une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, sécheuse, garage. Libre le 1er août. Tél.: 247-7503.
-1122-

À VENDRE: un parachute usagé en nylon. Tél.: 233-7440 entre 9h00 et 16h00.
-1107-

À LOUER: à Saint-Boniface appartement de 3 pièces. Libre le 1er juillet. Tél.: 233-6635.
-1103-

À LOUER: appartement meublé, sous-sol, 1 chambre à coucher, salon, salle à manger, cuisine, poêle et réfrigérateur, stationnement avec prise de courant, rue Saint-Jean-Baptiste, près du collège, chauffage et électricité payés, bail et dépôt requis. Libre le 1er août 1981, prix raisonnable. Tél.: 247-5241.
-1104-

À LOUER: maison de 5 chambres à coucher avec poêle et réfrigérateur, sécheuse , garage. $350/mois. Libre 1er juillet. Tél.: 247-6981 après 17h00.
-1108-

À VENDRE: 1980 "Pontiac Acadian", 3500 km; 4 cylindres; transmission automatique, protection anti-rouille; 2 portes. Parfaite condition. Tél.: 233-8838.
-1110-

À VENDRE: machine à écrire "Underwood", manuelle, en bonne condition. Prix $50. Tél.: 257-1389.
-1125-

À VENDRE, à Notre-Dame-de-Lourdes, restaurant avec domicile au deuxième étage; salle de billard. Idéal pour jeune couple ou semi-retiré. Pour plus de renseignements, tél.: (1) 248-2463.
-934-

À VENDRE: accordéon "Titano", 120 basses, des livres pour 5 ans de musique, métronome, "Stand". le tout en très bonne condition: $500. Tél.: 247-8576.
-1101-

À VENDRE: table de cuisine et 4 chaises: $30. Fauteuil et sofa: $75. Tél.: 237-3763 après 18h00.
-1111-

VENTE PRIVÉE: à Sainte-Agathe, bungalow 1500 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon "Sunken L-Shaped", salle à manger, foyer, grande cuisine, 2 salles de bains, "large deck", double garage attenant, lot 117 x 150. Prix: $65,500. Téléphonez à Roger au No 233-3154 le jour, ou (1) 882-2415 le soir.
-1115-

A SOUS-LOUER: aussitôt que possible: appartement de 2 chambres à coucher. Près de l'Université du Manitoba. Toutes utilités, tapis mur à mur, balcon à l'intérieur, lave-vaisselle, broyeur d'ordures, piscine, court de tennis, cable pour télé, stationnement. $349. Tél.: 261-4126 ou 888-1267.
-1116-

À VENDRE: 174, rue Bertrand, maison de revenu de 9 chambres partiellement meublées. Tél.: 247-7376.
-1123-

PERSONNE DÉSIRE: garder des enfants à mi-temps à Saint-Boniface ou Saint-Vital. Tél.: 233-1195 après 16h.
-1126-

À VENDRE: lave-vaisselle, marque GE, blanc en bonne condition. Prix $120. Climatiseur 6000 B T U, modèle plus ancien, excellent pour chalet. Prix $75. Tél.: 237-0348.
-1127-

À LOUER: rue Eugénie, appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur. Libre le 1er juillet. Tél.: 233-1029 ou 233-5653.
-1096-

Nous ouvrons une garderie d'enfants, à Saint-Boniface,de 2 à 5 ans le 6 juillet. Pour plus d'informations, tél.: 233-3935.
-1102-

À LOUER: un appartement d'une chambre à coucher rue Deschambault, libre le 1er juillet. Tél.: 233-2794.
-1113—

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, centre de Saint-Boniface, près des magasins, autobus, collège, hôpital de Saint-Boniface, Centre Taché, restaurant, stationnement. Poêle, réfrigérateur, rideaux, électricité inclus. Tapis mur à mur, très propre et tranquille, de préférence jeune homme ou jeune fille qui travaille ou étudiant. Libre le 1er août. Pour plus de renseignement appelez au No 233-6872.
-1117-

CHERCHE À LOUER: un appartement près du collège, pour le 1er septembre. Tél.: 447-2761.
-1118-

À LOUER: grande chambre meublée pour filles qui travaillent, facilités pour faire la cuisine. Tél.: 233-4345.
-1119-

VENTE DE GARAGE: samedi le 4 juillet de 10h à 18h; dimanche le 5 juillet de 12h à 16h. Nombre d'articles de 5¢ à $15.00, aussi linge pour homme (Big & Tall). 68, bld Vincent Massey, parc Windsor.
-1120-

À VENDRE: bâteau en aluminium de 14' de longueur, avec moteur 40/H.P. "Evinrude", réservoir à gaz. Roulotte "Edson" 18', couche six personnes, réfrigérateur, poêle, fournaise et toilettes. Tél.: 233-1593.
-1124-

Saint-Adolphe

Les finissants des différentes 12e années

C'est la fin des classes et chacun dans son coin a eu la collation des diplômes. Nous voulons reconnaître nos lauréats de la 12e année des différents centres d'étude. Du Collège de Saint-Boniface, nous remarquons: Mlles Colette Brodeur, Gisèle Boulet, Brigitte Gagnon, Colette Lagassé, Margot Lagassé, Solange Lagassé et Michelle Leclerc, ainsi que MM. Aurèle Leclair de l'Institut collégial de Saint-Norbert, Anthony Lasko, Neil Kosman, Neil McTavish, Kenneth Lagassé, Doug Touchette, Roger Brodeur et John Van Den Bussche.

Du Précieux-Sang, Mlle Brigitte Trudeau, du "Saint-Boniface Diocesan High School", Mlle Nicole Tellier et finalement de l'école technique "Tec-Voc", Mlle Diane Perron en art culinaire et Pierre Lagassé, en charpenterie. À ces jeunes, nous espérons que le monde des adultes leur sourira.

Dans notre milieu, il y eut la journée de diplômes pour les élèves de la 9e année qui iront maintenant à d'autres centres éducatifs.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Des nouvelles du foyer

Le 13 juin, un pique-nique au parc de Saint-Adolphe avait été projeté avec les résidants. Mais vu la température inclémente, il a fallu rester entre les quatre murs. Avec de la musique, des chants, jeux et goûter, ce fut néanmoins une journée mémorable pour gens du foyer.

Le jeudi, 25 juin, nous avons reçu le ministre de la Santé, M. Bud Sherman. Il a visité la maison et s'est fait un plaisir de rencontrer individuellement les gens de l'âge d'or ainsi que plusieurs des employés. Ce fut une rencontre très fraternelle et appréciée.

Calendrier

Jours de plaisir, au parc de Saint-Adolphe les 10, 11 et 12 juillet. Programme: vendredi à 19h00, rallye d'automobiles; tournoi de T-ball pour les jeunes; danse avec "beer garden".

Samedi, à 8h00 tournoi de "slow pitch" et de "fastball" pour dames. Tournoi de fers à cheval; danse et "beer garden".

Diamche à 8h00 déjeuner aux crêpes; tournoi de "slow pitch" pour hommes; tournoi de fers à cheval; quilles belge; bingo, jeux et tournées "Select Shows".

Entrée: $2.00 pour adultes; $1.00 pour les jeunes de 12 ans et moins.

En bref

Les dames de la Ligue ont clôturé leur année en soupant ensemble au "West Palace". Une vingtaine de dames y assistaient et passèrent une très belle soirée tout en dégustant des mets chinois et américains.

Environ 18 jeunes de la deuxième année ont fait leur première communion dimanche, le 21 juin en l'église de Saint-Adolphe. Nous reconnaissons dans ces petits l'esprit spirituel de leurs parents et la préparation faite par leurs professeurs Mmes A. Jubinville et J. Aubin.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

"Malgré la pluie, la fête de la Saint-Jean fut un succès!"

Nous tenons à remercier tous les participants au défilé de la fête de la Saint-Jean: clowns, chanteurs, cyclistes, ainsi que les gens qui nous ont encouragés au long de la route, en dépit de la mauvaise température.

Malheureusement, nous avons dû changer le trajet, ainsi que devancer la bénédiction du feu de joie par Mgr Baudoux.

Mille excuses auprès des gens qui n'ont pas eu l'occasion de fêter avec nous.

De la part du CJP, 100 Nons, SFM, Festival du Voyageur, CCFM et les Scouts, nous vous disons **MERCI!**

Nécrologie

Mme Eugénie GARAND

Mme Eugénie Garand, née Perreault, de Saint-Pierre-Jolys, est décédée, le 24 mai 1981 au centre hospitalier de Salaberry à Saint-Pierre-Jolys, à l'âge de 76 ans. Précédée par feu son mari, Victor Garand, elle laisse ses six enfants: Mme Thérèse Carrière de Saint-Pierre-Jolys; M. Guy Garand de Sept-Îles, Mlle Irène Garand de Saint-Boniface, Mme Colette Mangin de Gatineau, M. Denis Garand de Mirabel et M. Billy Willman de Winnipeg. Elle quitte ses soeurs et ses frères: Mme Maria Nault de Saint-Boniface, Mmes Donalda Lafournaise et Emma Gosselin de Saint-Malo, Mme Jeanne Garand de Saint-Pierre-Jolys, Sr Claire Perreault de Winnipeg. MM. Ulysses et Jules Perreault de Saint-Pierre-Jolys. Mme Eugénie Garand laisse également 12 petits-enfants. La messe d'enterrement a eu lieu à l'église de Saint-Malo le 26 mai 1981 et elle fut inhumée au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

REMERCIEMENTS

La famille Garand désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui lors de son décès lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messe, fleurs, bouquets, messages de condoléances, visite ou assistance aux funérailles.

Le personnel du centre hospitalier de Salaberry de Saint-Pierre-Jolys ainsi que toutes les personnes qui ont veillé Mme Garand durant sa longue maladie sont chaleureusement remerciées. Les personnes dont les adresses sont inconnues sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Hommage à grand-maman

Ton sourire, ta joie,
ton grand coeur,
ouvert et généreux
inspirent ma jeunesse.
Une grand'mère telle que toi
Est une source
de richesse morale,
de courage
Et de riche simplicité
qui me motivent
lorsque je regarde l'avenir.

Jean-Marc Mangin

Arthur SYLVESTRE

Est décédé soudainement à l'hôpital général de Saint-Boniface, le mardi 23 juin, à l'âge de 77 ans, M. Arthur Sylvestre de Saint-Boniface. Né le 26 juin 1904 à Bellegarde, Saskatchewan, il fut cultivateur presque toute sa vie, et membre très actif du Club Kiwanis, du Cercle ouvrier et du club Chez-Nous. Reconnu comme "l'ambassadeur" de sa famille il voyagea beaucoup à travers le monde occidental. Le 20 novembre 1965 il épousait Mme Ida Comeault (née Loiselle).

Outre son épouse bien-aimée, il laisse dans le deuil deux belles-filles, Jeannette Kosteniuk et Jocelyne Janssens, quatre beaux-fils: Roger, Claude, Gilbert et René Comeault, ainsi que neuf petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil une soeur, Sr Ernestine Sylvestre, f.d.l.c., trois frères: Félix de Bellegarde, Albert et André, tous deux de Saint-Boniface, ainsi que plusieurs neveux et nièces au Canada et en France.

Ceux qui sur leur route ont rencontré Arthur ont senti qu'il était intensément attaché au sol et se souviendront de sa foi profonde et de sa fierté française. Les petits-enfants et les neveux et nièces ne pourront oublier son sourire, sa jovialité et son affection pour eux.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 26 juin à 13h30. L'abbé Léo Couture, assisté des Pères Oblats de la maison Casa Bonita, célébra la messe.

Étaient porteurs, Roger Sylvestre, Charles Wolensky, Denis Bourbonnière, René Comeault, Lucien et Roland Sylvestre.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

Les familles Sylvestre et Comeault désirent remercier bien chaleureusement tous ceux et celles qui les ont aidées par leurs paroles réconfortantes et de leurs visites. Elles tiennent à remercier également les parents et amis pour leurs témoignages de vives condoléances, les offrandes de messes, les envois de fleurs et les cartes de sympathie. Les familles éprouvées demandent à Arthur d'être leur interprète auprès du Seigneur pour continuer à veiller sur elles et sur toutes les personnes qui leur ont manifesté de la sympathie.

Roger RONDEAU

Le vendredi 5 juin 1981 à l'hôpital "Swan Lake Memorial" est décédé Roger Rondeau de Cardinal, Manitoba à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil quatre frères: Clément de Saint-Boniface, Albert et Hector de Winnipeg, Armand de Thunder Bay, et deux soeurs: Mme Germaine Edgson de Thunder Bay et Mme Alice Fontaine de Saint-Boniface.

Les prières furent récitées à 19h00 le lundi 8 juin à la chapelle funéraire Adams de Notre-Dame-de-Lourdes. La messe des funérailles eut lieu le mardi 9 juin à 14h30 à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Le prêtre officiant était l'abbé Joseph Choiselat. La chorale de l'église a chanté de très beaux cantiques appropriés. L'inhumation eut lieu au cimetière de Notre-Dame-de-Lourdes.

REMERCIEMENTS

Rita LAURIN
(née Bernardin)

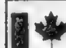
Gérald Laurin et la famille Olivier Bernardin désirent remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de vive sympathie et leur support à l'occasion du décès de Rita.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ANATHOLE SAVIGNAC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 3 août 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de juin 1981.
MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.


Commission de la Fonction publique



M. A. NEVILLE REA

La Commission de la fonction publique du Canada annonce la nomination de M. A. Neville Rea au poste de Directeur du bureau régional du Manitoba et de la Saskatchewan. Anciennement Chef de la Division des ressources humaines au Ministère des Pêches et Océans, M. Rea a derrière lui plusieurs années d'expérience en personnel au sein de la Fonction publique du Canada. À titre de Directeur de la dotation de la région du Manitoba et de la Saskatchewan, M. Rea sera responsable de la dotation des bureaux du gouvernement fédéral dans cette région. Le bureau de la CFP est situé 500-286, rue Smith, Winnipeg (Manitoba).

Canada

CN RAIL

APPEL D'OFFRES

CREUSAGE D'UN ÉTANG POUR LA RETENUE DES EAUX

TRIAGE DE SYMINGTON WINNIPEG, MANITOBA

Les travaux consisteront en excavation, mise en place de matériaux granulaires, bétonnage, matériel collecteur d'huile et électricité.

Les soumissions, sous pli scellé, seront reçues jusqu'à midi (12h), c.d.t. (heure avancée du Centre), mercredi le **15 juillet 1981**.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus de la salle des plans ingénierie, 14e étage, 935, Lagauchetière, ouest, Montréal, Québec, H3C 3N4, ou des bureaux de l'ingénieur, construction, 460, Union Station, Winnipeg, Manitoba, au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars ($50), à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada, et remboursable contre la restitution desdits documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, appeler au No **(204) 946-2264**.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu SHIRLEY DELORME de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse d'André Joseph Louis Delorme.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er août 1981.

DATÉ à Winnipeg, ce 22e jour de juin 1981.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

demande

réceptionniste

au

Bureau central

à plein temps (12 mois)

Requis:
- capacité de travailler efficacement dans les deux langues officielles;
- excellente dactylographie.

Entrée en fonction: ***le 10 août 1981***

Prière de faire parvenir votre demande à:

Denise Morrish
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1



Transports Canada · Transport Canada

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-30 Constructions d'un bâtiment pour abriter les passagers à l'aéroport de Repulse Bay, Repulse Bay (T.N.-O.)

Date limite: **le 28 juillet 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du
Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba, Edmonton (Alberta) et Hay River (T.N.-O.).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Canadä



Transports Canada · Transport Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-97 Agrandissement de l'aire de stationnement des aéronefs, aéroport de Prince-Albert, Prince-Albert (Saskatchewan).

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: construction d'une aire de stationnement en béton et d'une aire de trafic d'accès en asphalte.

Date limite: **le 17 juillet 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du
Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Régina, Saskatoon et Prince-Albert (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Canadä

CN
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES
SURPLUS DE MATÉRIEL DE RÉFRIGÉRATION

Des soumissions sous pli scellé sont requises par le directeur, achats, réseau, Chemins de fer Nationaux du Canada; elles devront porter sur l'enveloppe la mention "Soumission 10, surplus matériel 81-1" et seront reçues jusqu'à midi (12h), le 30 juillet 1981, pour l'achat et l'enlèvement, sur les lieux mêmes du chemin de fer, de

95 unités (environ) matériel réfrigérant
(du type allant sur partie supérieure avant)
pour véhicule routier modèle 6000-A

FOB "tels quels". Les intéressés peuvent présenter leur soumission pour l'achat en bloc dudit matériel ou pour la quantité qu'ils désirent. Mode de paiement: chèque visé avant livraison.

Les formules comportant renseignements et spécifications, tout comme l'autorisation d'examiner sur les lieux un échantillon du matériel, peuvent être obtenues en s'adressant à:

Winnipeg, Manitoba
Garage matériel routier, CN,
Triage Symington
640, chemin Plessis
Tél.: (204) 222-4650
M.J. Whittaker

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4
demande

- un professeur pour 5e et 6e années: poste à plein temps. L'enseignant(e) devra appuyer les buts et objectifs de l'école. Aussi devra-t-il(elle) s'attendre à participer aux activités scolaires et parascolaires. La personne doit être bilingue et doit pouvoir enseigner dans les deux langues officielles.

S.V.P. communiquer avec M. Gérald Fouasse, a/s La Division scolaire de Saint-Boniface, 50, chemin Monterey, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1X1.

- un professeur pour français, anglais et sciences sociales: poste à plein temps. Le candidat(e) devra appuyer les buts et les objectifs des programmes scolaires offerts à l'école Louis-Riel. La personne doit être bilingue et doit pouvoir enseigner dans les deux langues officielles. L'enseignant(e) devra aussi participer et contribuer aux activités culturelles de l'école.

Date d'entrée en fonctions: le 2 septembre 1981.

Prière de communiquer avec: M. René Bosc, a/s la Division scolaire de Saint-Boniface, 50, chemin Monterey, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1X1.

- un professeur de musique M-8, à temps partiel: l'enseignant(e) devra appuyer les buts et les objectifs de l'école. Programme de musique avec emphase de la méthode Orff & Kodaly aux niveaux M-6 et de la guitare aux niveaux 7-8.

Date d'entrée en fonction: le 2 septembre 1981.

Prière de communiquer avec: Mlle M. Milenkovic, La Division scolaire de Saint-Boniface, 50, chemin Monterey, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1X1.

Secrétariat bilingue
(Bilingual Secretarial Sciences)

	NIVEAU-I: CERTIFICAT		NIVEAU II: DIPLÔME
	Commis de bureau (CB) Office Clerk	**Sténodactylo (ST)** Stenographer	**Secrétaire bilingue-II** - Option Administration: (A) - Option Comptabilité: (C)
FRANÇAIS (FRENCH)	CB-111(4): Perfectionnement de la langue parlée et écrite	ST-112(4): Langue des affaires, style et applications commerciales	S-II-213(4): Langue de l'administration Éléments de traduction Correspondance commerciale Vocabulaire spécialisé
ENGLISH (ANGLAIS)	CB-121(4): Basic English Communication	ST-122(4): Business English & Communication	S:II-223(4): Language of Administration; Introduction to Translation Letters & Report Writing Special Terminology
PROCÉDÉS DE BUREAU (OFFICE PROCEDURES)	CB-131(3): Procédés généraux et méthodes de classement CB-132(1): Transcription dictaphone	ST-131(3): Procédés généraux et méthodes de classement ST-132(1): Transcription dictaphone	S:II-233(4): Rôle et fonctions Word Processing (x) S:II-135-136(6) Informatique I et II (Computer Science)
DACTYLOGRAPHIE/ TYPING	CB-141(6): Dactylographie des débutants CB-142(6): Basic Typing	ST-143(4): Dactylographie intermédiaire ST-144(4): Intermediate Typing	S:II-245(2): Dactylographie professionnelle S:11-246(2): Advanced Typing
COMPTABILITÉ (ACCOUNTING)	CB-151(2): Tenue des livres (Bookkeeping)	ST-151(2): Tenue des livres (Bookkeeping)	(C)S:II-152(4): Comptabilité: Introduction-I (C)S-II-153(4): Comptabilité: Introduction-II
MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES	CB-161(2): Arithmétique commerciale	ST-161(2): Arithmétique commerciale	
STÉNOGRAPHIE/ SHORTHAND		ST-171(4): Sténographie Gregg-I **ST-172(4):** Individualized Method-I	(A)S:II-273(4): Sténographie Gregg-II **(A)S:II-274(4):** Shorthand-II
ADMINISTRATION	CB-181(2): Organisation d'entreprise (cours d'initiation) CB-182(2): Initiation au droit des affaires	-	(x) S:II-183(2): Gestion et droit (x) S:II-185(2): Micro-économie
TOTAL: (Heures/Crédits)	(32h/s)	(32h/s)	(30h/s)
CONDITIONS D'ADMISSION	(C.B.) Équivalence de 11e année ou le statut d'étudiant-adulte (mature student status) Connaissance générale du français et de l'anglais	(S.T.) Prérequis Équivalence de 12e année Bonne connaissance du français et de l'anglais	(S-II) Prérequis Équivalence du certificat (niveau-I) de sténodactylo *(x) Cours Optionnels:* S:II-135 et S:II-136(6) ou S:II-183(2) et S:II-185(2)



1981-1982
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Tél.: (204) 233-0210

Le directeur, Laval CLOUTIER, souhaite bon succès aux étudiants et aux professeurs!

Agriculteurs! Attention!

Vous recevrez sous peu de la documentation EN ANGLAIS de la **Commission canadienne du blé**. Étant un organisme fédéral, la Commission doit pouvoir servir ses membres EN FRANÇAIS, s'ils le désirent. Si vous le désirez donc, PRÉVALEZ-VOUS DE VOTRE DROIT À UN SERVICE EN FRANÇAIS! Qu'il s'agisse du formulaire de demande de renouvellement du carnet de livraison, du livret d'explications qui l'accompagne, des permis ou de leur journal mensuel, c'est votre DROIT d'insister pour les avoir EN FRANÇAIS. N'HÉSITEZ PAS À LE FAIRE!

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

PRESSE-OUEST LIMITÉE

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

pour l'hebdomadaire
LA LIBERTÉ
publié à Saint-Boniface, Manitoba

Le candidat(e) devra posséder:

- des qualités de leadership
- de l'expérience en gestion de ressources financières et humaines
- une maîtrise de la langue française
- une bonne connaissance du travail en milieu minoritaire

Salaire à négocier selon l'expérience et la formation. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant le **15 juillet 1981**, au:

Président
Conseil d'administration
Presse-Ouest Limitée
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE

requiert les services d'un

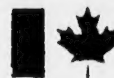
professeur

à temps partiel
pour débuter en septembre 1981

Les fonctions de ce poste seront le développement de matériels et la responsabilité pour la mise en marche d'un programme pour enfants surdoués et talentueux aux niveaux élémentaire et présecondaire.

Faites parvenir votre candidature avant le **1er août 1981**, au Directeur général de la Division.

Directeur général
Division scolaire de la Rivière Rouge
C.P. 219
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet:
Réhabilitation du système d'éclairage des pistes d'envol, bfc Portage-la-Prairie, Manitoba.

Dossier: PP 102 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

Jeudi le 30 juillet 1981

Des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **(613) 998-9549**, ou télex **053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Canada

Administration des affaires
(Business Administration)

	NIVEAU-I: CERTIFICAT **Aide-comptable** Junior Accountant	NIVEAU-II: DIPLÔME **Gestion de l'entreprise** Management
FRANÇAIS (FRENCH)	AC-112(4) Langue des affaires	
ENGLISH (ANGLAIS)	AC-122(4) Business English and Communication	
PROCÉDÉS INFORMATIQUE (COMPUTER SCIENCE)	AC-135(3) Info. I: programmation (BASIC) AC-136(3) Info. II: l'ordinateur	G:II-237(4) Info. III: Projets d'application G:II-238(4) Info. IV: Langage FORTRAN (option)
DACTYLOGRAPHIE/TYPING	AC-141(-): Initiation (option)	
COMPTABILITÉ (ACCOUNTING)	AC-152(4): Comptabilité Introduction-I AC-153(4): Comptabilité Introduction-II	G:II-254(4): Comptabilité Intermédiaire-I G:II-255(4) Comptabilité Intermédiaire-II G:II-256(2): Prix de revient-I (Cost Accounting-I)
MATHÉMATIQUES (MATHEMATICS)	AC-162(2): Mathématiques financières AC-163(2): Statistiques descriptives appliquées à la gestion	G:II-264(2): Méthodes quantitatives appliquées à la gestion
ADMINISTRATION	AC-183(2) Gestion et droit AC-185(2): Micro-économie	G:II-287(2): Marketing: Gestion commerciale G:II-288(2): Management-II: Gestion du personnel G:II-289(2): Macro-économie
GESTION (Financière) (MANAGEMENT)		G:II-291(2): Finance-I: Introduction à la gestion financière G:II-292(2): Finance-II: Structure financière; politique du financement de l'entreprise G:II-293(2): Introduction à la fiscalité G:II-294(2): Prix de revient-II: contrôle de gestion
TOTAL: (Heures/Crédits)	(30h/s)	(30h/s)
CONDITIONS D'ADMISSION	(A.C.) Prérequis Préférence: l'équivalent d'une 12e année Connaissance suffisante des deux langues	(G-II) Prérequis L'équivalent du certificat d'Aide-comptable

Collège Universitaire de Saint-Boniface



1981-1982

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Tél.: (204)233-0210

Le directeur, Laval CLOUTIER, souhaite bon succès aux étudiants et aux professeurs!



Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet
2352-76-84 Travaux de réfection des fondations. Aérogare de Thompson (Manitoba).

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: réfection des fondations de l'aérogare à l'aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba).
Nota: Une réunion d'information concernant l'appel d'offres aura lieu le 2 juillet 1981, à 9h30 dans l'aérogare de l'aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba).

Date Limite: **le 15 juillet 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations des constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus ample renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Canada

LE COLLÈGE SECONDAIRE DE SAINT-BONIFACE

PRÉSENTE SES

164 FINISSANTS DE 1981

CES JEUNES NOUS PROVIENNENT DES ENDROITS SUIVANTS:

8 DE SAINT-ADOLPHE

79 DE SAINT-BONIFACE

22 DE SAINT-VITAL

7 DE SAINTE-AGATHE

6 DE FORT ROUGE ET RIVER HEIGHTS

14 DE NORWOOD

12 DE SAINT-NORBERT

2 chacun de:
SAINT-CLAUDE BRUXELLES

1 de chacun:
LETELLIER
NOTRE-DAME-DE-LOURDES
TRANSCONA
SAINT-JOSEPH
ST-JAMES
FORT GARRY
SAINT-JEAN-BAPTISTE
GRANDE POINTE
ÎLES-DES-CHÊNES
HEADINGLEY



Photo par Georges Beaudry prise aux ruines de la Cathédrale

NOS FINISSANTS S'ORIENTERONT:

31 AU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

16 EN ARTS

7 EN SCIENCES

8 EN ÉDUCATION

12 AU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

8 AIDE-COMPTABLE GESTION

4 SECRÉTAIRE BILINGUE

25 À L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

2 EN ÉDUCATION PHYSIQUE

55 DANS LE MONDE DU TRAVAIL

1 ÉCOLOGIE HUMAINE

4 EN ARTS

4 EN SCIENCES

7 ADMINISTRATION DES AFFAIRES

1 CHAQUE: MUSIQUE, ARCHITECTURE, ART, GARDE-MALADE, DESSINATEUR

3 À L'UNIVERSITÉ DE WINNIPEG

11 AUTRES COURS

9 AU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE RED RIVER

2 EN VOYAGES

2 GÉNIE

Le Collège secondaire de Saint-Boniface est au service de la communauté franco-manitobaine depuis 1971!